

Rapport final
**Perception de la population de Grand Tétrás et d'un dispositif de
renforcement de l'espèce (expérience de translocation de gènes) et
acceptation sociale de deux scénarii.**

Auteurs

Guillaume Christen (UMR SAGE, Sociétés, Acteurs et Gouvernement en Europe)

Manon Bloyet-Groppi (UMR SAGE, Sociétés, Acteurs et Gouvernement en
Europe)



Grand Tétrás par Robert Hainard

Remerciements

Cette recherche a été menée avec le soutien du Parc naturel régional des Ballons des Vosges. Voir le site Internet dédié : <https://www.parc-ballons-vosges.fr/>

Cette recherche s'inscrit dans le cadre d'une étude de faisabilité sur le renforcement de l'espèce Grand Tétrás dans le massif des Vosges (pilotee par le Parc naturel régional des Ballons des Vosges et financé par la DREAL Grand-Est).

L'étude sociologique ainsi que le travail de recherche ont été pilotés par :

- Guillaume Christen, docteur en sociologie au Laboratoire SAGE, UMR 7363, CNRS-Unistra. Chargé de cours (sociologie de l'environnement), Institut d'urbanisme et d'aménagement régional.

- Manon Bloyet Groppi, assistante ingénieur d'étude SAGE, UMR 7363, CNRS-Unistra, Master 2^{ème} année d'ethnologie, Faculté des Sciences Sociales, Institut d'ethnologie de l'Université de Strasbourg.

Les auteurs tiennent à remercier Claude Michel, chargé de mission au Parc naturel régional des Ballons des Vosges, pour sa précieuse expertise dans le cadre du programme à l'origine de ce rapport. Ils tiennent également à remercier l'ensemble des acteurs rencontrés pour leur accueil et le temps consacré.

Table des matières

I. Questionnements et méthodologie	5
A) Les questionnements que suscitent la commande.....	5
La figure de l'animal	5
La sensibilité des acteurs à l'égard des deux scénarii	6
B) Méthodologie.....	7
L'enquête qualitative et la composition de l'échantillon.....	7
L'enquête quantitative.....	8
C) Cadre théorique et définitions	9
Le regard du sociologue sur la nature	9
II. Une espèce patrimoniale : des atouts ?	12
A) Une espèce patrimoniale	12
La patrimonialisation du Tétrás dans les Vosges	12
B) Son atout : une patrimonialisation qui n'est pas figée et qui a su évoluer.....	14
Le Tétrás : un outil de gestion.....	14
C) Une double image : une chance pour le sauvage et un symbole de l'anthropisation du massif.	16
Le déséquilibre sylvo-cynégétique	16
La sur fréquentation du massif.....	18
III. Les faiblesses et les défis de la patrimonialisation.....	20
A) Une espèce patrimoniale qui ne fait sens qu'aux initiés.....	20
Un effet d'amnésie environnementale ?.....	20
B) Un risque communément partagé : comment poursuivre les engagements des acteurs si l'on perd l'espèce « porte drapeau » ?	22
IV. Les acteurs gestionnaires : perception et acceptations des scénarii.....	24
A) Les acteurs du tourisme	24
B) La chasse	26
C) Les gestionnaires publics des forêts (ONF)	29
D) La filière bois.....	32
V. Des degrés d'interventions différenciés pour les acteurs de la protection.....	34
A) Trois visions à propos des scénarii	35
1) Les pragmatiques : on renforce pour l'habitat et l'espèce.....	35
2) Des acteurs partagés	36
3) Les sceptiques à l'égard d'une opération de renforcement	37
En synthèse	39
Bibliographie indicative.....	44

Cette étude s'inscrit dans le cadre d'un programme pluridisciplinaire sur la faisabilité d'un renforcement de l'espèce Grand Tétrás dans le Parc Naturel des Ballons des Vosges. Le PNR des Ballons des Vosges a pour vocation à imaginer, à tester et à proposer des modes de gouvernance afin de traduire les thématiques du développement durable à l'échelle des territoires locaux. Il ne se substitue pas aux acteurs du territoire, mais il a pour fonction de faire émerger une compréhension partagée des enjeux et d'initier ou de soutenir les initiatives qui vont dans le sens des orientations de la charte constitutive du Parc. Dans ce cadre, l'étude sur les représentations des scénarii de renforcement de l'espèce Grand Tétrás constitue un élément de compréhension des jeux d'acteurs sur le territoire, en lien avec cette question.

I. Questionnements et méthodologie

A) Les questionnements que suscitent la commande

La population de Grand Tétrás n'a cessé de décroître pour ne compter que quelques individus en 2020. Dans le cadre d'un éventuel dispositif de renforcement, il semble particulièrement pertinent de revenir sur les dimensions sociales, afin d'identifier et de comprendre les logiques d'acceptation des scénarii possibles.

La figure de l'animal

L'étude cherche à identifier et à comprendre les représentations (locales) de l'animal (images) auprès des acteurs institutionnels, économiques (tourisme, filière bois) gestionnaires (chasseurs, agriculteurs), habitants et usagers du massif (« rurbains » qui viennent à la montagne le weekend). Cette espèce fait-elle encore sens aux acteurs (oiseau totem) ? Les relations de l'homme à l'animal et à la nature en général ne sont jamais immédiates, mais toujours médiatisées et articulées par l'outil, le mot, le geste, la parole ou encore le symbolique (Chavaillon et Leroi-Gourhan, 1967, repris par Guille-Escuret, 1989). Ainsi, la manière dont les acteurs nomment et parlent du Grand Tétrás sont autant d'indices qui nous renseignent sur les systèmes de représentations. La relation que les acteurs entretiennent au vivant semble socialement située et partielle. En effet, parler du rapport à la nature, c'est avant tout évoquer l'appropriation et la « représentation fragmentée » (Akrich, 1993) que les acteurs en ont. Lorsque ceux-ci évoquent leur rapport à la nature, ils rendent compte de la relation particulière qu'ils entretiennent avec elle, se référant le plus souvent à l'usage et à la compréhension qu'ils en ont. Dans notre cas d'espèce, la relation à l'animal comprend des « images » mises en œuvre par les acteurs pour se penser, se

figurer et s'approprier l'animal. Selon cette perspective, les représentations sociales fonctionnent comme des grilles de lecture, qui vont régir notre relation au monde et aux autres. Elles s'apparentent à « *une forme de connaissance, socialement élaborée et partagée, ayant une visée pratique et concourant à la construction d'une réalité commune à un ensemble social* » (Jodelet, 1989, p. 53). En effet, les représentations sont porteuses de schémas d'interprétation (Lascoumes et Le Galès, 2005) : elles introduisent des conceptions et des pratiques de la nature, mais aussi aux territoires qui définissent différemment la manière dont les acteurs s'approprient la figure du Grand Tétrás. Dès lors, l'étude des représentations du Grand Tétrás permet à la fois de comprendre la manière dont l'espèce est perçue et comment les deux scénarii (renforcement ou deuil de l'espèce) sont appropriés par les acteurs.

La sensibilité des acteurs à l'égard des deux scénarii

1- Un projet de renforcement de l'espèce par expérience de translocation de gènes :

Le massif des Vosges cristallise une activité anthropique forte (tourisme, agriculture, usages récréatifs de la nature). Dans ce contexte, il est pertinent d'évaluer l'acceptabilité sociale d'éventuelles mesures qui limiteraient l'accès à certains milieux ou régleraient leur usage. Par ailleurs, la place de l'intervention dans le renforcement d'une espèce soulève des interrogations sociales, éthiques et politiques (Larrère, 2007).

- Quand intervenir ?
- Avec quelle puissance d'intervention ?
- Quelle durée d'intervention ?
- Faut-il fixer des critères d'une intervention réussie ?
- Qu'est-ce qu'une intervention réussie/ à partir de quel moment ?

Outre les questionnements éthiques et politiques, l'opération soulève des interrogations sur la limite entre le « naturel » et le « domestique ». L'intervention est-elle le comble de l'artificialisation ? Renforce-t-elle l'idée de l'Homme « producteur » de nature ?

2- La disparition de l'espèce et ses conséquences sur l'engagement des acteurs quant à la préservation de l'habitat (2) :

Par ailleurs, l'étude appréhende la sensibilité des acteurs à la disparition de l'espèce à l'échelle du massif. Elle examine les conséquences de la disparition de cette espèce « fédératrice ». En d'autres termes, si l'oiseau « totem » venait à disparaître, quelles seraient les conséquences sur les dynamiques collectives et les engagements des acteurs quant à la préservation des habitats ?

B) Méthodologie

L'enquête qualitative et la composition de l'échantillon

Nous avons établi un inventaire (pas nécessairement exhaustif) des acteurs à rencontrer en trois groupes distincts

1. Les acteurs (gestionnaires) dont l'activité est en prise avec l'espèce Tétrás ou son habitat (espace qui s'établit autour d'un triangle entre La Bresse, Le Hohneck et Gérardmer). Nous avons identifié « divers groupes d'acteurs, dont les chasseurs (repérer les adjudicataires), les techniciens forestiers (Office National des Forêts), les propriétaires de forêts privées, les entreprises de bucheronnage et de débardage, les agriculteurs, les aubergistes, les entreprises de pratiques de loisirs (loueurs de VTT, gestionnaires de pistes de ski), les fédérations locales du club vosgiens et des Vosges trotter et du Club Alpin Français (CAF) les restaurants sur la grande crête, les habitants, les acteurs associatifs (protection de la nature).
2. Les acteurs institutionnels (supra et politiques). L'enquête de terrain s'est ainsi déployée auprès de différents acteurs institutionnels dont : la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL), l'Office Français pour la Biodiversité (OFB), l'Office National des Forêts (ONF), la Direction Départementale des Territoires (DTT), le Ministère de la transition écologique, le président du Parc, le directeur du Parc, les membres du commissariat au massif des Vosges, les membres du Copil du Plan National d'Action (PNA) Tétrás, les fédérations des chasseurs.
3. Les acteurs à l'interface des deux échelles (décideurs à l'échelle du Parc). Pour cette dernière typologie d'acteurs, des entretiens ont été conduits auprès des élus locaux, des présidents de communauté de communes ainsi que des chargés de mission du Parc, le Groupe Tétrás Vosges (GTV).

Nous avons conduit une enquête qualitative par entretiens semi-directifs. Cette méthode, qui permet aux enquêtés de s'exprimer librement nous semble la mieux adaptée pour faire émerger les représentations sociales et les manières dont les acteurs s'approprient les deux scénarii envisagés.

Le guide d'entretien (annexe) se décline en 6 thématiques :

1. Présentation de l'acteur rencontré ;
2. Image du Grand Tétrás et cohabitation avec l'espèce ;
3. Impact des pratiques de l'acteur sur le Grand Tétrás, et impact des dispositifs de préservation sur les pratiques de l'acteur ;

4. Questions éthiques portant sur la préservation de l'espèce ;
5. Impact d'un éventuel renforcement de la population de Grand Tétrás ;
6. Conséquences estimées d'un éventuel deuil de l'espèce.

Ces thématiques représentent une trame directive et les questions présentées en exemple ne sont pas exhaustives et ont été adaptées au déroulement de l'entretien. De manière générale, la démarche adoptée cherche à « faire dire sur le faire » (Lahire, 1998), en demandant aux acteurs de décrire leurs pratiques, à l'image d'une sortie type sur leur lot de chasse (groupe des chasseurs), ou le développement d'un projet touristique (groupe des acteurs du tourisme). Nous avons également identifié les réseaux sociaux dans lesquels les acteurs sont intégrés (fédération de chasse, conseil municipal, réseau associatif etc.), afin de comprendre les mécanismes qui régissent les groupes sociaux, mais aussi les contextes de socialisation susceptibles de façonner leur relation à la nature et au Tétrás. Au total ce sont 40 entretiens qui ont été réalisés dans un secteur géographique circonscrit autour de La Bresse, Le Hohneck et Gérardmer (carte en annexe). Ce secteur n'est pas exhaustif et ne couvre pas les parties Sud et Nord du massif. Par contre, ce choix méthodologique a permis de rencontrer les différents acteurs des secteurs d'activité susceptibles d'intervenir sur l'espèce Tétrás. Le choix d'un secteur plus vaste n'aurait pas permis d'examiner un éventail aussi complet d'acteurs sur un temps restreint.

L'enquête quantitative

✓ Les thèmes abordés

Le questionnaire administré comporte 38 questions organisées selon quatre thèmes. La première partie s'intéresse aux pratiques de loisirs quant à la seconde section, elle interroge les représentations de la nature et de l'espèce Tétrás. Un troisième pan teste les interactions entre loisirs et protection ainsi que l'acceptabilité des mesures de protection. Enfin, la dernière partie revient sur les propriétés socio-économiques des enquêtés : niveau de formation, catégorie socioprofessionnelle, etc.

✓ Passation

La passation a débuté le 31/07/20 et s'est achevée le 30 octobre 2020. En amont de cette campagne de passation, le questionnaire a été testé et retravaillé au courant du mois de juin 2020. Nous avons privilégié une passation en directe. Cette méthode est chronophage et mobilise du personnel, mais elle permet de bénéficier d'une base exploitable (des questionnaires correctement informés, etc.). Ne disposant pas d'une base de sondage, nous avons introduit la dimension aléatoire à travers des passations de questionnaires sur différents sites à différents moments de la

journée et de la semaine, y compris les weekends (en sollicitant les personnes lors de leur randonnée pédestre ou à VTT par exemple). La durée moyenne de passation du questionnaire est d'une quinzaine de minutes. Bien que ce temps soit long (et peut constituer un frein), le questionnaire embrasse différentes dimensions et permet de les approfondir. Le questionnaire a été bien accueilli par les sondés, et ces derniers ont accordé de leur temps pour discuter et en savoir davantage sur l'espèce. Par ailleurs, il s'est avéré que le questionnaire est une base intéressante à la discussion, à la médiation et à la sensibilisation. Nous tenons à remercier : Sylvain, Lucile, Adrien, Lucie, Mégane, Tatiana, et Mathieu pour leur participation à l'enquête.

✓ Les sites

Contrairement à l'enquête par entretiens approfondis, l'étude quantitative s'est déployée sur un territoire élargi, allant du Nord (secteur Donon) au Sud du massif (Ballon d'Alsace). Une part importante s'est déroulée dans le secteur Schlucht ; Hohneck ; Gazon du Faing ; Grand Ballon. Au total l'étude s'est basée sur 136 questionnaires exploitables.

✓ Analyse

Comme la passation s'est effectuée d'une manière aléatoire, il a ensuite été nécessaire d'effectuer une pondération, en affectant à chaque individu un coefficient numérique afin d'obtenir la représentativité de l'échantillon. Le redressement a été obtenu à partir du logiciel macro SAS CALMAR (méthode des calages à la marge), qui permet de re-pondérer une enquête à partir de variables actives, comme la catégorie socioprofessionnelle, le diplôme. Nous avons procédé à une analyse par tri à plat et par tri croisé. Pour aller plus loin, nous avons mené une analyse statistique par classification ascendante hiérarchique (CAH)¹. La CAH a été réalisée à partir du logiciel SPAD², selon la méthode Ward, qui a distingué des regroupements en 4, 7 et 9 classes. Avec 136 individus, la taille de l'échantillon limite la représentativité de certaines classes mais la cohérence des regroupements permettra de fonder des conclusions.

C) Cadre théorique et définitions

Le regard du sociologue sur la nature

Les relations de l'homme à la nature ne sont jamais immédiates, mais toujours médiatisées par des formes de savoirs et de techniques qui sont autant d'artefacts qui nous permettent d'accéder à la nature, de la transformer, de la cultiver ou de l'aménager. Outre une relation médiatisée, le rapport des acteurs à la nature semble socialement situé. En effet, parler de la relation à la nature,

¹ Cette méthode consiste à associer les individus ayant un comportement similaire sur un ensemble de variables.

² <http://www.spad.eu/fr/>

c'est avant tout évoquer l'appropriation et la « représentation fragmentée » (Akrich, 1993) que les acteurs en ont. Cette relation d'appropriation des milieux peut être lue à travers la notion de « prise écologique » formulée par Augustin Berque (1990). C'est à travers les pratiques et les diverses activités (chasse, gestion forestières, tourisme, loisirs) que les acteurs rentrent en contact avec la nature. Ces usages de la nature sont autant de prises sur le milieu qui participent à des degrés différents à le transformer, à l'aménager.

Bien que la sociologie observe la dimension humaine des relations à la nature, elle doit convenir de « l'existence d'un milieu naturel avec des logiques qui lui sont propres » (Kalaora et Larrère 1989). Dès lors, il semble important de réhabiliter, voire de réaffirmer l'idée de nature. C'est ce que propose Virginie Maris qui dans son approche soutient l'idée d'une nature autonome qu'elle propose de nommer « nature altérité » (Maris, 2018). Cette acception repose sur trois fondements. Le premier est un principe d'indépendance et d'extériorité qui considère que les écosystèmes possèdent leurs dynamiques propres en dehors de l'agir humain. Autrement dit, la nature est animée par un principe intérieur qui lui est propre ce qui lui assure « un pour soi-même ». L'affirmation d'une nature qui existe par et pour elle-même confère à la nature une autonomie de processus (le second fondement). Elle possède une capacité à se renouveler par elle-même, à réagir, voire à résister aux activités anthropiques. Quant au troisième, Virginie Maris propose de considérer la nature comme « un autre », une altérité et soutient l'idée que les expériences de nature nous touchent, voire nous transforment. Suivant son approche, on peut admettre que la nature puisse être « éduquante » dans la mesure où l'expérience de nature façonne des attitudes, voire des habilités.

En considérant la nature comme « un autre », l'approche adoptée invite à porter un regard complexe sur cet « objet ». Pour le sociologue cette complexité se traduit par l'adoption d'une posture épistémologique. Celle-ci consiste à dépasser le constructivisme et à admettre que la nature soit mue par des médiations non humaines. Autrement dit, c'est concevoir que le sociologue ne peut pas se contenter de la mise en évidence des multiplicités des pensées de la nature sans aller jusqu'à s'interroger sur leurs conséquences, sur les interactions effectives entre phénomènes naturels et acteurs sociaux (Kalaora et Larrère 1989). Suivant cette perspective, il peut s'avérer pertinent de définir ce que nous appelons communément « nature » à partir de l'approche socioécologique développée par Marina Fischer Kowalski (Fischer Kowalski, et al., 1997). Selon son approche, la nature est définie comme une dynamique qui met en tension deux types de forçages : un d'origine anthropique et un autre biophysique. Cette coévolution des deux types de forçages génère une réalité composite, en l'occurrence une réalité qui n'est ni proprement sociale, ni proprement physique, mais les deux à la fois, c'est-à-dire

« écosymbolique » (Berque, 1990). Dans cette acception, les dynamismes naturels possèdent leur indépendance, c'est-à-dire une « autonomie de processus » (Guetté et al., 2018) qui assure une résilience au système (une capacité d'autorégulation). Autrement dit, les processus naturels ne cessent pas d'exister en dehors des construits sociaux et possèdent leurs logiques propres. Quant au second type de forçage, il renvoie aux dynamiques anthropiques qui exercent une réelle « prise écologique » (Ibid.) sur les milieux et participent à aménager, cultiver, domestiquer, voire à maîtriser les dynamismes naturels. Au demeurant, cette définition vient briser une représentation statique de la nature. En effet, la coévolution des dynamiques biophysiques et anthropiques génère un « état de nature³ » (Moscovici, 1968) qui n'est pas figé, mais reste perpétuellement en mouvement, car constamment mis en tension. Bien que ce regard définisse ce qui nous environne comme une réalité composite, il revendique l'indépendance des dynamismes naturels.

Cette lecture sociologique de la « nature » vient appuyer et compléter le concept de « naturalité », autre terme pour désigner le vivant qui se différencie de celui de biodiversité. L'enjeu consiste à inclure l'histoire de l'Homme et l'empreinte des activités anthropiques (Lecomte, 1999) sur l'évolution d'un écosystème d'une région donnée. Cette approche permet d'apprécier la qualité d'un milieu selon un degré de « naturalité ». Pour ce faire, nous nous basons sur une approche graduelle de la notion de naturalité qui ne renvoie pas à la volonté d'« atteindre un état de nature de référence ou antérieur » Guetté *et al.*, 2018) mais elle permet de qualifier le degré auquel un milieu reste en dehors de l'influence des pratiques humaines (Génot, 2017). Pour le sociologue, cette approche permet de considérer les activités anthropiques (pratiques interventionnistes et gestionnaires) comme une variable d'ajustement (Blondel, 2012) qui exerce un degré de contrôle sur les dynamiques biophysiques et qui laissent plus ou moins s'exprimer les processus naturels dans leur libre évolution. En d'autres termes, cela permet d'apprécier la « dose de nature » (Génot, 2003) que les acteurs sont prêts à accepter dans leurs pratiques quotidiennes et ainsi de qualifier la part de nature spontanée avec laquelle ils sont susceptibles de composer (Christen, 2020). Or, l'idée de nature spontanée reste difficilement acceptable car elle se heurte à une cosmologie du vivant qui valorise une nature entretenue par l'activité humaine.

³ Serge Moscovici définit un « état de nature » comme des éléments de matières transformés par l'activité sociale dans une société donnée, à un moment donné du temps dont l'évolution reflète les rapports à la nature engendrés par les sociétés.

II. Une espèce patrimoniale : des atouts ?

A) Une espèce patrimoniale

Les acquis empiriques ont montré que la figure du Tétrás est assimilée à celle du patrimoine. C'est une image évoquée par de nombreux acteurs et plus particulièrement par ceux qui ont pris en charge sa protection et sa connaissance (associations de protection de la nature, gestionnaires des milieux naturels). Les travaux d'Isabelle Mauz (2012) reviennent sur la patrimonialisation des espèces remarquables. En effet les acteurs, pour qui l'espèce compte, attribuent des valeurs à l'animal, telles que la rareté, la beauté. Dès lors la patrimonialisation apparaît comme un processus social qui repose sur des registres de justifications (beauté, rareté, intérêt biologique) que mobilisent les acteurs pour justifier la protection d'une espèce. Ces acteurs peuvent être désignés comme des entrepreneurs de patrimonialisation. Ils inscrivent l'espèce dans un registre de justifications et de valeurs avec pour effets de distinguer l'espèce des autres espèces et de parvenir à situer l'espèce au centre des enjeux et des dispositifs disponibles.

La patrimonialisation du Tétrás dans les Vosges

La patrimonialisation consiste à avoir une relation choisie avec l'espèce : on la trouve belle, utile, elle procure une satisfaction et on affirme qu'elle doit être préservée. La possibilité de vivre une histoire avec le Tétrás apparaît comme une condition de l'attachement (Hennion, 2004) et de la patrimonialisation (Jeannot, 1993). La patrimonialisation d'une espèce suppose d'avoir avec elle une relation choisie. On remarque que les acteurs investis ont constamment fait quelque chose avec cet animal ou, plutôt, que cet animal leur a fait faire quelque chose (Jeannot, 1993). Pour ces acteurs, la part de l'identité qui intègre une relation de proximité avec le Tétrás et son habitat (ambiance, forêts vosgiennes) est forte, comme l'explique cet acteur du monde associatif :

« Donc quand vous étiez le matin et que vous entendiez comme ça chanter dans les arbres, on les voit pas et puis tout d'un coup il commence à descendre, en plus y'a un petit côté surréaliste parce que le coq il laisse trainer ses ailes, donc on voit pas les pattes qui bougent, donc on le voit comme ça en contre-jour, on en voyait 5, 6, vous voyez ça aurait été un type derrière qui se serait amusé avec des ombres chinoises [rire] ça aurait été pareil quoi on se demandait « est-ce que j'hallucine ou est-ce que... ? » disons c'était... on était des enragés fous pour ça. [rire] On allait au lycée en revenant, on dormait pendant les cours [rire]. C'était une addiction hein. Surtout que là y'avait un côté mystère ».

À travers cet extrait d'entretien, on comprend que l'expérience avec le vivant ne nous laisse pas indifférent, mais nous touche et nous affecte, de la même manière que la relation à

l'autre (à la différence) nous apprend et nous transforme. En effet selon les principes de l'écoformation (Cottureau, Pineau, 1992) l'expérience de nature est reconnue comme « formatrice » au même titre que le monde social. Grandir à proximité de la nature, séjourner en montagne, pratiquer la nature, ou ici dans notre cas d'espèce observer le Tétrás, ces expériences apportent leur part d'influence dans le rapport que les acteurs ont au monde et à eux-mêmes. Le contact répété avec l'espèce Tétrás et son habitat permet de créer les bonnes conditions pour développer des liens d'engagement et de développer un souci de l'espèce.

Dès lors, nous avons constaté un invariant : les acteurs qui ont pris en charge sa connaissance et sa protection, sont ceux dont l'expérience directe avec le Tétrás intervient très tôt dans la construction de leur identité. Non seulement, ces acteurs ont tissé une relation de proximité avec l'espèce, mais ils entretiennent une relation forte avec le milieu Tétrás (l'ambiance des forêts vosgiennes), comme le souligne ce gestionnaire : « *On l'associe aux vieilles forêts vosgiennes, j'ai un rapport affectif, la forêt de quand j'étais jeune* ». Les acteurs ne semblent pas seulement être affectés et touchés par le Tétrás, mais ils mentionnent également l'émotion de nature que suscite l'ambiance des « vieilles forêts » vosgiennes.

On constate deux modes d'entrée dans la « chaîne patrimoniale » :

- Le travail de l'expert
- Le travail de l'émotion

À défaut de s'opposer, ces registres cohabitent. En effet, les savoirs mobilisés semblent pétris d'une charge affective et sont injectés dans une relation d'« intimité » et d'« attachement » avec le Tétrás. Ils renvoient aux difficultés à désigner des savoirs ou des formes de compréhension intuitives (Ingold, 2001) qui se forgent et se développent dans des aptitudes à l'attention et à la perception du vivant. Bien plus qu'un simple savoir, ce rapport au Tétrás et au milieu Tétrás témoigne d'une « poétique de l'habiter » selon l'expression de Tim Ingold (2000), c'est-à-dire une manière d'être ou de se tenir face au vivant. Cette faculté « *à être attentif à* » se rapproche de ce que Tim Ingold nomme une « écologie de la sensation » (Ingold, 2000). Selon l'auteur, notre capacité à savoir et à comprendre notre environnement, tient davantage à notre disposition à être attentif à des informations et à pouvoir les décoder et à leur donner un sens. Les acteurs investis autour du Tétrás (les acteurs de la patrimonialisation) ont appris à être affectés par ces ambiances (vieilles forêts) et éduqués par ces signes de terrain (indices de présence).

Enfin, la relation d'apprentissage et les savoirs mobilisés semblent pétris d'une charge affective. En effet, les acteurs entretiennent une relation sensible à l'oiseau qui cohabite avec une connaissance plus distanciée. À défaut de s'opposer, ces registres cohabitent, voire, s'entremêlent et deviennent le support réciproque de l'autre. Comme le remarquent Jacques Roux, Florin Charvolin et Aurélie Dumain (2009), la posture d'apprentissage ne se construit pas dans une relation froide au Tétrás (distanciée). Au contraire, les savoirs sont injectés et inscrits dans une relation d'« intimité » et d'« attachement » avec l'oiseau. L'expérience sensible à la nature forge une communauté de reconnaissance entre passionnés. L'émotion engendre l'engagement à connaître et à mieux connaître (Roux, Charvolin et Dumain, 2009) et à partager les connaissances sur le Tétrás.

Effets non voulus : La patrimonialisation a pour particularité d'engendrer des espèces dites « orphelines », qui plus manquent de public. Dans notre cas d'espèce, les acteurs mentionnent la Gélinoite, qui ne bénéficie pas de la même aura symbolique que le Tétrás et se retrouve occultée, voire sa disparition du milieu vosgien ne suscite pas la même charge affective. Les gestionnaires des milieux (gestionnaires des milieux sensibles, gardes des réserves) font état de cette différence de traitement pour pointer les limites d'une politique de conservation focalisée sur le Tétrás.

B) Son atout : une patrimonialisation qui n'est pas figée et qui a su évoluer

La patrimonialisation est un processus social qui repose sur des registres de justifications (beauté, rareté, intérêt biologique). Or ce registre de valeurs n'est pas figé mais il est susceptible de changer à mesure que l'espèce évolue. On va parler de « plasticité de la patrimonialisation » (Mauz, 2012). Du fait de l'évolution de l'espèce, les critères mobilisés pour affirmer une espèce comme patrimoniale peuvent perdre de leur crédibilité. C'est notamment le cas avec l'émergence des enjeux de biodiversité et de nature ordinaire. Or, nous verrons que les entrepreneurs de patrimonialisation parviennent à replacer l'espèce patrimoniale en l'occurrence le Grand Tétrás, au cœur des enjeux et des outils disponibles.

Le Tétrás : un outil de gestion

Le discours sur la biodiversité a conduit à une redéfinition de l'espèce par les entrepreneurs de sa patrimonialisation qui ont de plus en plus tendu à la présenter en lien avec d'autres espèces et l'habitat. Cette transition n'est pas anodine et révèle un changement dans l'idée de la protection de la nature. La généralisation du discours sur la biodiversité est indissociable des

enjeux de gestion où l'Homme intervient dans les sites protégés au profit de certaines espèces (Génot et al., 2007).

En effet, le Tétrás a été redéfini comme une espèce parapluie ou dite « porte drapeau » dont la protection assure celle de nombreuses autres espèces et de l'habitat. Le terme d'espèce parapluie n'est pas systématiquement mentionné par les acteurs. Ceux rencontrés préfèrent ou l'associent à celui d'outil qui permet d'activer des dispositifs, comme le précise cet acteur gestionnaire de milieux sensibles : « *C'est une espèce, c'est un outil pour nous : un outil de mise place de dispositifs / espèce parapluie pour pouvoir protéger des espaces naturelles pour les gestionnaires... les conditions d'accueil d'autres espèces* ». On inclut le Tétrás dans une politique de gestion, où il devient la clé de voûte des actions de protection des habitats. Le Tétrás a été redéfini comme une espèce parapluie, dont la protection assure celle de nombreuses autres espèces du fait de l'étendue de son territoire, ou comme une espèce porte-drapeau.

Dès lors, on passe de l'espèce patrimoniale à un indicateur de biodiversité. Le Tétrás devient le point d'entrée pour actionner et justifier des dispositifs de protection de l'habitat, comme le mentionne ce gestionnaire d'un milieu « *C'est vraiment notre point d'entrée sur la protection de quasiment la moitié peut-être des espaces protégés du massif* ». Sa redéfinition comme une espèce porte-drapeau témoigne de la plasticité de sa patrimonialisation : les registres de justification ont évolué allant d'une approche par espèce (Tétrás), à une approche plus systémique par « habitat-espèces » (Froehlicher, 1999). Les nouveaux acteurs (qui n'ont pas connu le Tétrás) se greffent sur ce modèle de justification autour de l'habitat. Le Grand Tétrás se retrouve donc au cœur des préoccupations, des missions et des enjeux de l'institution parc.

Une autre dimension émerge des entretiens. Les gestionnaires (agents du Parc, gardes des réserves) comparent la figure du Tétrás à un outil pour limiter la fréquentation anthropique et garantir la quiétude des milieux sensibles, comme l'explique celui-ci :

« Le tétras c'est souvent, on agite la protection du Tétrás pour garantir un minimum de quiétude sur le massif, si on n'avait pas le Tétrás, je ne sais pas, on serait un peu démuni pour faire respecter auprès des élus mais aussi des développeurs de tourisme et de pratiques outdoor un minimum de règles pour laisser un peu de place à la nature ».

En effet, de leur point de vue, le Tétrás apparaît comme un levier qui permet de gérer les activités humaines afin de réduire leur emprise et leur impact pour les milieux sensibles. Cet aspect est important car il montre que la protection des espèces -de la biodiversité- qui concerne désormais des territoires fortement anthropisés se focalise sur la gestion des activités humaines.

Cette transition n'est pas anodine et révèle un changement dans l'idée que les conventions internationales et européennes⁴ se font de la nature et de la place accordée aux activités anthropiques. Il n'est plus question de protéger la nature contre les activités anthropiques (Yannick Mahrane, Marianna Fenzi, Céline Pessis, 2012), mais d'administrer les pratiques socio-économiques dans la limite d'une capacité de charge. Cette conception remet en cause l'idée de nature autonome et dont la protection suppose le retrait des activités anthropiques et symbolise une transition allant d'une éthique de la « non-intervention » à celle de la « gestion » (Génot, 2003). Dès lors, on ne protège plus la nature, mais on gère des pratiques sociales (Charles et al., 2008) productrices de nature. Autrement dit, on administre des pratiques socio-économiques (tourisme, sylviculture, chasse) pour les rendre plus ou moins compatibles avec un milieu Tétrás. L'impératif gestionnaire réduit la part du travail naturaliste des agents des parcs (Mauz et Grandjou, 2010) et ces derniers doivent désormais consacrer un temps important dédié à la négociation avec les acteurs locaux (Ibid.). Les entrepreneurs de patrimonialisation vont inscrire le Tétrás au sein de ces nouveaux enjeux de protection qui accordent une part importante à la gestion des activités humaines.

C) Une double image : une chance pour le sauvage et un symbole de l'anthropisation du massif.

Pour les acteurs de sa protection (gestionnaires ou associatifs), le Grand Tétrás symbolise un milieu à forte naturalité, comme le mentionne cet acteur associatif : « *C'est l'espèce porte-drapeau pour tout ce qui est forêts tranquilles, forêts sauvages, quiétude de la faune sauvage* ». Symbole de la naturalité des milieux, il représente aussi une autre face, à savoir l'anthropisation du massif. En d'autres termes, l'espèce cristallise les pratiques qui portent à controverse. À cet effet, les acteurs rencontrés mentionnent principalement deux facteurs qui expliquent son déclin.

Le déséquilibre sylvo-cynégétique

Les acteurs rencontrés (essentiellement les protecteurs (gestionnaires et associatifs) ainsi que les forestiers) mentionnent le déséquilibre flore-faune (la surdensité des ongulés sauvages). De leur point de vue le déséquilibre sylvo-cynégétique joue un rôle important dans le déclin de l'espèce, comme le mentionne cet acteur : « *On parle de quiétude mais y'a aussi le problème du gibier sur*

⁴ En effet, l'Union Internationale pour la Protection de la Nature (UIPN) créée en 1948 est marquée à ses débuts par un compromis entre deux tendances : Le « préservationnisme » vise à protéger la nature de l'homme ; quant au « conservationnisme », il privilégie une protection de la nature qui tend davantage vers une gestion rationnelle des activités anthropiques dans la finitude des ressources. La fin des années 1950 est marquée par un changement fort, où la conception conservationniste va s'imposer, faisant émerger une nouvelle posture à l'égard de la protection de la nature.

le massif, avec une forêt vosgienne qui est quand-même dans un sale état il faut le dire, ça fait qu'on a un habitat vraiment pourri » (extrait avec un gestionnaire de milieux sensibles). En effet, la gouvernance de la forêt est au cœur de la problématique Tétrás. Afin de contextualiser les dires des acteurs sur le déséquilibre forêt-gibier, il paraît important de revenir sur la controverse qui caractérise la gouvernance de la forêt dans le massif vosgien. En effet, le monde de la chasse s'est vu confier une mission, celle de participer à la régulation de l'équilibre faune-flore, c'est-à-dire de maintenir une pression sur la population d'herbivores, afin d'optimiser et de garantir la régénération de la forêt. Dès lors, les chasseurs se voient comme les régulateurs légitimes de l'équilibre sylvo-cynégétique, position autorisée et renforcée par le droit local (Collectivité européenne d'Alsace et Moselle). Cette fonction de régulation peut se lire comme un régime de gestion qui cherche à rationaliser les ressources autour d'objectifs à atteindre, dont l'outil principal reste le plan de gestion ou plus communément appelé « plan de chasse ». En effet, la gestion des espèces chassables fait l'objet d'une négociation au sein d'un organisme consultatif (Conseil Départemental de la Chasse et de la Faune Sauvage) chargé de donner son avis au Préfet. Le plan de chasse vise ainsi à favoriser la gestion de la faune cynégétique dans le respect des équilibres biologiques et des intérêts agricoles et forestiers (cf. articles R.221-24 à 27 du code de l'environnement) autour d'objectifs délimités. Pour différentes espèces chassables, il existe un plan de chasse, adapté à chaque espèce, qui fixe des minimas et des maximums afin de garantir une régénération des écosystèmes forestiers. Or la pression de chasse ne serait pas suffisante selon les acteurs de la forêt et les modes de chasse traditionnels (chasse de préservation) accentueraient la surdensité des ongulés et des suidés. Ces conséquences sur la forêt ont été consignées au sein du « Livre blanc pour un équilibre faune-flore en Alsace » (ONF / CRPF / FNCofor / FPF, 2015). Au sein de cet ouvrage, l'ONF et l'association Prosilva dénoncent les impacts de la pression des cervidés sur l'écosystème forestier. Les principaux dégâts mentionnés sont les suivants :

- Abrouissement des jeunes pousses ou des rameaux rendant impossible la régénération des peuplements adultes.
- Blessures aux arbres dus aux frottements de bois.
- Ecorçage des arbres : le cerf détache à l'aide de ses dents une partie de l'écorce des arbres.

Cette liste des dégâts questionne en creux les pratiques cynégétiques, structurées autour d'une éthique de la préservation, qui du point de vue des experts forestiers, n'exercent pas assez de pression sur la population d'herbivores et notamment des cervidés. Au demeurant, le « livre blanc » questionne la pratique cynégétique ainsi que son rôle et sa fonction de gestion. Cette identité construite autour de la figure du « chasseur-gestionnaire » est d'autant plus importante

qu'elle est mobilisée par ce groupe social comme un registre de justification scientifique afin de légitimer leur rôle et leur fonction. En synthèse, la gouvernance de la forêt et les controverses qui la traversent jouent un rôle important. Premièrement le déséquilibre forêt-gibier est souvent mentionné par les acteurs comme étant une cause de déclin du Grand Tétrás. Enfin, une opération de renforcement de l'espèce, où la gestion du milieu jouera un rôle essentiel, doit tenir compte des controverses actuelles et du point de vue des différents acteurs.

La sur fréquentation du massif

La (sur)fréquentation du massif et la politique d'aménagement en faveur du tourisme sont souvent mises en avant par les acteurs enquêtés. En effet, le développement touristique du massif est une crainte partagée par les acteurs associatifs et les gestionnaires des milieux, comme le précise celui-ci :

« Et après c'est clair que y'a une explosion d'activités de pleine nature et c'est « le truc qui nous embête le Grand-Tétrás, on ne peut pas faire nos manifestations à telle ou telle époque » (extrait avec un gestionnaire).

Les acteurs et plus particulièrement les gestionnaires des milieux sensibles ainsi que les associations de protection sont particulièrement inquiets du développement économique du massif. De leur point de vue, une opération de renforcement est indissociable d'une politique forte et ambitieuse en matière de protection. Autrement dit, le renforcement de l'espèce devra s'accompagner de mesures plus strictes dans les zones concernées, comme l'explique cet acteur, gestionnaire de milieux :

« Si on n'y va, il ne faudra pas faire les choses à moitié, déjà, il faudrait déjà faire respecter la législation en place, quand on voit le hors sentier au Tanet, bref, mais pour ça faudrait aussi plus de personnels, les weekend, quand il y a de l'affluence, si on renforce dans certaines zones, il faudra être plus ferme sur le hors sentier et sur toutes les nouvelles activités, ça va être un gros travail et c'est pas gagné avec toutes les activités qui se développent et les gens qui ont envie de nouvelle sensations, faire du hors-piste, marcher la nuit, bref, un gros travail de pédagogie, mais pour ça il faut les moyens ».

Les enjeux inhérents à la fréquentation du massif sont le plus souvent associés à l'offre de loisirs qui se développe à l'échelle du massif. Du point de vue des experts (associations de protection de la nature, gestionnaires de milieux sensibles), ce n'est pas tant la fréquentation qui dérange mais le développement de loisirs qui pénètrent de plus en plus les espaces. Ils mentionnent le développement du geocaching ou du trail et du VTT hors sentier. Ils pointent la difficulté de sensibiliser ces acteurs, car la pratique est le plus souvent adoptée seule et en dehors de tout cadre associatif.

D'une manière générale, le Tétrás est le miroir des défis auxquels le massif est confronté. Dans l'imaginaire des acteurs (notamment ceux issus de la protection de la nature, gestionnaires et associatifs) le déclin du Tétrás est vu comme la perte du caractère sauvage du massif des Vosges. Comme le mentionne cet acteur : « *Si le grand-tétrás disparaît, on aura perdu je pense une partie du sauvage, des espèces sauvages et de l'instinct sauvage du massif* ». Outre le caractère sauvage du massif, ce qui se perd, c'est également l'idée d'une nature potentiellement conflictuelle (voire hostile). Par hostile nous entendons une relation à la nature qui n'est pas pacifiée, maîtrisée. En effet, l'expérience avec une nature sauvage qui nous dépasse et nous inclut peut contribuer à un sens de respect, à un sentiment d'humilité et d'émerveillement.

III. Les faiblesses et les défis de la patrimonialisation

A) Une espèce patrimoniale qui ne fait sens qu'aux initiés...

Il ne suffit pas qu'une espèce soit instituée en patrimoine par un groupe d'acteurs pour que sa protection fasse sens au grand public (locaux, touristes, exploitants). En effet, l'enquête quantitative a révélé que les trois espèces emblématiques pour les Vosges étaient : le chamois (à 74%), le lynx (12%), le cerf (7%) et enfin 5% pour le Tétrás. Dans la mesure où l'échantillon était majoritairement composé de résidents de départements limitrophes cette part a tendance à augmenter si l'on considère exclusivement les sondés des départements des Vosges et du Haut-Rhin (36%). Par ailleurs, une partie du questionnaire était également consacrée à l'espèce, et plus particulièrement une question qui demandait aux sondés s'ils avaient déjà entendu parler de l'espèce Tétrás. À cette question, 37% ont répondu par la négative. Si on considère les locaux, (les résidents des départements du 88 et 68), cette part diminue à 24%. Cependant (pour les locaux), cette part a tendance à augmenter à mesure que les sondés sont jeunes. Pour les moins de 30 ans (résidents dans le 69 ou le 88), ils sont 32% à avoir répondu ne pas connaître l'espèce Tétrás, contre 14% pour les plus de 55 ans (résidents dans le 88 et le 68).

Un effet d'amnésie environnementale ?

Ces résultats indiquent que le Tétrás n'est pas perçu comme une espèce patrimoniale par le grand public. Par ailleurs, ils témoignent à la fois d'une méconnaissance de l'espèce et de l'existence d'un désajustement entre le regard expert et la demande de nature récréative qui émane des acteurs (Corneloup, 2016). De plus, l'effet de l'âge (la méconnaissance augmente avec l'âge) révèle un mécanisme d'amnésie environnementale. Nous constatons le développement des pratiques récréatives de nature, mais paradoxalement, le besoin de nature coexiste avec un appauvrissement des formes de savoirs et d'empathie à l'égard de la nature. A cet effet, l'écologue Robert Pyle (2016) évoque un appauvrissement des expériences de nature. Les acteurs et notamment les jeunes générations vivent davantage dans une image et des pratiques récréatives de la nature et expérimentent de moins en moins une nature réelle (Christen, 2020). Cette relation distendue peut s'expliquer par un mode de vie qui limite les contacts de nature mais également par un appauvrissement des milieux, limitant les possibilités d'expérimenter la nature. Cette réduction des expériences de nature intervient au moment même où les acteurs construisent leur identité. Dès lors, la part de l'identité qui intègre une relation de proximité avec le Tétrás diminuerait donc de génération en génération. Par conséquent, nos modes de vie et plus

précisément, notre manière d'habiter et de fréquenter le massif laissent peu de place au Tétrás dans la construction de nos identités. On peut s'interroger si une « culture » autour du Tétrás n'est pas sur le point de disparaître. Cette culture comportait à la fois une connaissance de l'espèce (comportement) et de son milieu, mais plus généralement une sensibilité à son égard.

En effet les entrepreneurs de patrimonialisation (les acteurs historiques qui ont participé à sa protection dès les années 1970) partagent une connaissance fine de l'espèce. Outre sa biologie et son comportement, c'est aussi le milieu Tétrás qui est connu. Ils savent lire les signes de présence du Tétrás. Cette expérience avec l'oiseau et son milieu (ambiance) a façonné une attitude qui se rapproche de ce que Tim Ingold nomme une « écologie de la sensation » (Ingold, 2000) qui se traduit par une attention à son égard (quiétude, accepter des limites en lui accordant de la place). L'expérience avec une nature sauvage peut influencer sur notre capacité à élargir les frontières de la communauté du vivant (Morizot, 2018) et à inclure l'humain dans un écosystème, autrement dit à faire de la place à d'autres formes de vie. Dans notre cas d'espèce, ce qui se perd, c'est non seulement une connaissance de l'espèce, (lire les signes de la présence de l'oiseau), mais c'est aussi une attitude qui consiste à composer et à cohabiter avec cette espèce.

Cette mise en perspective est intéressante car elle nous invite à inscrire l'absence d'empathie et de connaissance à l'égard du Tétrás dans ce que l'on nomme la crise écologique. Or, on propose de lire le cirse écologique comme une crise de la sensibilité, c'est-à-dire une crise de notre sensibilité à l'égard du monde vivant. Mais qu'est-ce que nous appelons par sensible ? Par sensible, nous désignons notre capacité à accorder de l'attention (Morizot, 2018) à d'autres formes de vie qui existent réellement et pleinement en les considérant comme des centres d'intentionnalités. Par crise de la sensibilité, nous désignons un appauvrissement de ce que nous pouvons ressentir, discerner, saisir, et tisser comme relations à l'égard du vivant (Ibid.). En effet, nous mobilisons une diversité de mots pour désigner nos relations aux Hommes et aux activités de la vie quotidienne. Quant aux relations au vivant, la méconnaissance des espèces et des milieux révélée par l'enquête quantitative témoigne de l'appauvrissement des relations à la nature. Le plus souvent la nature est vue à partir du modèle du paysage ce qui a pour effets de réduire le vivant à un ensemble de vues, ou un décor. Cette réduction du vivant à un paysage aplani, nous autorise à voir la nature comme un support à nos activités de loisirs et alimente notre cécité à l'égard du vivant, où l'on ne veut pas voir « que ces autres habitent et existent aussi » (Morizot, 2018). Cette mise en perspective est intéressante, car elle montre combien le contact répété ou l'absence de contact avec la nature peut venir influencer la place que nous sommes prêts à laisser à la nature dans la construction de nos identités.

D'une manière générale, le Grand Tétrás est un emblème culturel qui ne parle plus et qui disparaît de la mémoire collective et des symboles. De plus, la politique de communication aurait renforcé l'effacement de l'espèce dans la mémoire collective. Certains acteurs ont mentionné la politique du Parc en matière de communication qui a fait le choix d'en faire une « espèce fantôme », comme l'explique cet acteur :

« La politique dans les Vosges a été de ne pas parler du Grand-Tétrás pendant plus de vingt ans. Plus les populations déclinaient et moins on en a parlé. Et les gens du coup on finit par oublier l'espèce, par penser déjà qu'elle était disparue ».

Selon les acteurs rencontrés, la communication autour du Tétrás n'aurait pas fait de l'espèce une espèce partageable pour tous. D'une manière générale le Tétrás a connu une transition : d'une espèce populaire et insérée dans les pratiques quotidiennes de nature (cueillette, chasse, bucheronnage), sa rareté et son déclin l'ont cloisonnée à une espèce connue des seules spécialistes.

B) Un risque communément partagé : comment poursuivre les engagements des acteurs si l'on perd l'espèce « porte drapeau » ?

La plasticité de sa patrimonialisation a conduit les acteurs à ériger l'animal comme symbole de la politique de protection de l'habitat. Or, les acteurs soulignent le risque et les failles de cette stratégie. Si l'espèce venait à disparaître, ils mesurent les conséquences sur les dynamiques collectives et les engagements des acteurs quant à la préservation des habitats. En effet, les entretiens révèlent des craintes notamment chez les acteurs gestionnaires des milieux, pour qui l'espèce Tétrás est un outil dans la gestion de la forêt et de la fréquentation, comme l'explique cet acteur :

« Mais le jour où il sera plus là, comment la gestion des forêts va évoluer, et puis pour la quiétude de la faune sauvage, actuellement on arrive à faire en sorte qu'il n'y ait pas de manifestations sportives, que certaines manifestations soient déviées, qu'il n'y ait pas telles et telles activités qui se déroulent, mais le jour où on dit « y'a plus de Grand-Tétrás », à quoi ça sert de dévier en fait ? Donc on va perdre notre espèce porte-drapeau qui justifie toutes ces mesures. Et ça se justifie pour le Grand-Tétrás mais également pour toutes les espèces qui sont plus ou moins sensibles au dérangement hein d'autres espèces d'oiseaux mais également le gibier ».

Cet extrait d'entretien, montre combien la politique de gestion des habitats repose essentiellement sur l'espèce Tétrás. C'est un outil important dans le travail quotidien des gestionnaires des milieux sensibles mais qui de leur point de vue se retrouve fragilisé, voire affaibli avec le risque de disparition de l'espèce.

En effet, l'animal a été érigé comme la clé de voute de la politique de protection de l'habitat. Du point de vue des acteurs investis dans une mission de protection, le Tétrás n'est pas seulement un outil mais aussi un symbole. Comme mentionné précédemment, la protection de l'espèce cristallise les tensions et les défis futurs du Parc en matière de protection et de cohabitation avec les pratiques anthropiques (chasse, tourisme, sylviculture). Un échec sur cette espèce, qui a concentré des efforts et beaucoup d'énergie de la part des acteurs, serait vécu comme un revers pour la protection du massif comme l'explique cet acteur, un gestionnaire de milieux sensibles :

« Pour une bonne partie du parc, le tétras on le voit tous comme un symbole. Si on n'y arrive pas sur le grand-tétras on le vivra tous comme un échec ».

Outre un revers en matière de protection des milieux sensibles, la disparition du Tétrás serait comprise comme un point de non-retour et entérinerait l'abandon d'une protection forte. Autrement dit, la possibilité d'un échec est lue comme un point de rupture avec l'idée de maintenir des milieux sauvages ou moins pénétrés. La disparition du Tétrás est alors comparée à l'acceptation d'une nature diminuée et empêchée d'être elle-même.

Certains acteurs anticipent une disparition possible de l'espèce et soulignent la nécessité de déplacer les modes de justifications. En effet, de leur point de vue, il serait préférable de se concentrer sur les enjeux d'un habitat de qualité et fort en naturalité (forêt en libre évolution) sans évoquer le Tétrás. Certains constatent des changements sémantiques qui témoignent d'une transition qui s'amorce dans les consciences :

« Changer un peu la casquette. Ce qui est déjà en transition, les gestionnaires parlent déjà plus des forêts et des habitats tétras que des tétras en eux-mêmes, c'est plutôt habitats tétraonidés sur le même financement comme Natura 2000 plus que pour les tétras, de plus en plus. Il faudra que ça continue s'ils disparaissent ».

Comme le constate cet acteur, les outils mis en place (Natura 2000) sont déjà (re)calibrés pour intégrer le Tétrás dans une dimension plus large et systémique. Le terme « habitat tétraonidés » témoigne d'un déplacement des outils autour d'un registre de justification élargi qui intègre la qualité du milieu et les espèces abritées.

IV. Les acteurs gestionnaires : perception et acceptations des scénarii

Chaque espèce a son impact et son « capital sympathie » ou de défiance en fonction du niveau de contraintes que sa protection implique en matière de gestion (Christen, 2020). En effet, les représentations qui classent et qualifient positivement le vivant animal ou végétal (Larrère et al., 2007) dépendent de la façon dont l'espèce va interférer avec les pratiques de gestion déployées et le type de nature que les acteurs souhaitent conserver. L'acceptabilité d'une innovation sociale (ici le renforcement) dépend de la façon dont le changement s'intègre dans une structure sociale ou modifie suffisamment cette structure pour s'y adapter. Autrement dit, la perception du renforcement dépend de la manière dont l'espèce -et ses mesures de protection supplémentaires- interfèrent avec les pratiques de gestions mises en place. C'est ce que Raphael Larrère nomme une conception sélective de la nature (2007). Pour chacun des groupes d'acteurs identifiés, nous avons ainsi décrit la « part de naturel » qu'ils sont prêts à accepter dans leur pratique. Les informations recueillies ont été classées en trois points :

- ✓ Perception d'une action de renforcement (atouts et faiblesses)
- ✓ Opportunité et risque d'une action de renforcement ou d'un deuil de l'espèce
- ✓ Point de vigilance

A) Les acteurs du tourisme

Perception d'une action de renforcement

D'une manière générale, une opération de renforcement serait accueillie favorablement à condition qu'elle n'implique pas l'agrandissement ou la création de nouvelles zones de quiétude. Comme le précise cet acteur (du secteur du tourisme), il ne faudrait pas que ces zones exercent de trop fortes contraintes sur l'activité touristique :

« Bon après il ne faudrait pas, nous on a un secteur très touristique, il ne faudrait pas que ces zones s'étendent, gagnent trop sur l'activité touristique ».

Le discours majoritairement tenu par les acteurs du secteur repose sur la conciliation des activités économiques avec les objectifs de préservation à condition que ces derniers ne soient pas trop contraignants pour des opportunités de développement. Pour Pierre Lascoumes (1994) ce compromis traduit la manière dont les enjeux environnementaux sont pris en compte dans les politiques d'aménagement et de développement économique. Pour l'auteur, on ne peut parler au singulier de politique d'environnement car les opérations exposées sous l'étiquette « environnement » ne constituent pas une véritable politique sectorielle autonome, mais concernent des aspects internes à d'autres politiques sectorielles (agriculture, industrie, équipement, santé

publique, tourisme, etc.). L'objectif « environnement » a donc été assimilé dans des dispositifs précédents sans que la structure de ces derniers soit remise en cause. La protection de la nature fait ainsi l'objet d'une négociation constante où l'on va chercher à piloter les enjeux environnementaux avec les intérêts du secteur, comme ici le développement de l'activité touristique. Ce compromis entre logiques économiques et protection de la nature traduit le caractère construit des enjeux environnementaux.

Opportunités et risque d'une action de renforcement ou d'un deuil de l'espèce

Selon les acteurs rencontrés, le Tétrás et son milieu ne sont pas perçus comme des sources rémunératrices. Par conséquent, sa disparition n'aurait aucune conséquence sur l'activité touristique comme le précise cet acteur du tourisme : « *Les gens de toute façon ne viennent pas pour ça hein. Ils ne savent pas ce que c'est. Du fait que on en parle très peu donc y'a aucune incidence à sa disparition pour le monde du tourisme* » Le cœur de l'activité économique est davantage tourné autour des pratiques récréatives de nature et non autour d'une économie de la contemplation (découverte des milieux, de la faune avec une visée plus pédagogique autour de l'éducation relative à l'environnement).

Un point de vigilance :

Cependant, les acteurs rencontrés mentionnent un risque de démobilitation si l'espèce venait à disparaître. En effet, ils craignent que la disparition de l'espèce soit lue et interprétée par certains professionnels comme une opportunité, voire un premier « pas » vers une démobilitation du secteur quant à la préservation de l'habitat, comme l'explique cet acteur : « *Y'a plus de Tétrás y'a plus de zone Tétrás. Donc si y'a plus de zone tétras, y'a des endroits potentiellement où on peut accéder un peu plus* » En effet, si l'on appréhende l'environnement comme un rapport de force constant qui met en tension les enjeux économiques avec les enjeux de protection (Lascoumes, 1994), on comprend que la disparition de l'espèce peut constituer une opportunité pour reconfigurer les compromis existants. Néanmoins, le discours sur la nécessité de protéger l'environnement a acquis une telle force d'évidence qu'il semble difficile de mettre en doute la prise en compte par les acteurs du tourisme de la question du Tétrás. En revanche la rationalité qui guide leur prise de décision, s'appuie sur une logique de compromis entre enjeux de protection et enjeux économique, avec le souci que les enjeux de protection ne soient pas trop contraignants pour le développement de l'activité.

B) La chasse

Perception d'une action de renforcement

Dans l'usage que les chasseurs ont de la nature, le Tétrás ne pose pas de problème : ils acceptent et louent la chasse en connaissance de cause (dans les zones sensibles comme la RNN du massif du Grand Ventron). Dans notre cas, une opération de renforcement ne s'avère pas problématique, car elle ne contrarie pas leur usage de la nature. Un acteur du monde cynégétique explique que les chasseurs qui louent une chasse dans la réserve naturelle nationale du Grand Ventron acceptent assez facilement les contraintes qui régissent l'activité dans la zone sensible : *« Du coup ils ne le subissent pas, ils l'acceptent assez facilement. A la différence d'autres animaux protégés comme le lynx ou le loup qui sont beaucoup moins bien acceptés par les chasseurs de base. Le grand-tétrás finalement ne dérange pas »*. Le tétras semble accepté car il ne bouleverse par les pratiques gestionnaires déployées par les acteurs sur les lots de chasse. Comme mentionné précédemment, les représentations qui classent en qualifiant positivement le vivant animal ou végétal (Larrère et al., 2007) dépendent de la façon dont l'espèce va interférer avec les pratiques de gestion déployées et le type de nature que l'on souhaite conserver. Dans notre cas, l'intégration du Tétrás ne s'avère pas problématique, car sa présence ne pose pas de problème dans l'écologie domestiquée du chasseur selon des objectifs cynégétiques.

Par ailleurs, pour ce qui concerne les zones de protection sensibles ZPS, les adjudicataires louent les lots en ayant conscience des contraintes inhérentes au Tétrás, comme l'explique cet autre acteur du monde cynégétique :

« Le chasseur qui a des lots de chasse dans lequel il y a du tétras en général il en est fier. Mais ceux qui chassent là où il y a du tétras ce sont des gens qui en général ont accepté les contraintes, qui louent la chasse en connaissance de cause et qui savent ce qu'ils ont droit de faire ce qu'ils n'ont pas le droit de faire ». Cet acteur mentionne une fierté du chasseur à louer des lots de chasse qui abritent du Tétrás. En effet, on peut supposer que la présence de l'oiseau renvoie à une image d'une chasse bien gérée dans un contexte d'une gouvernance controversée de la forêt.

Par ailleurs, les acteurs cynégétiques ne s'opposeront pas à une action de renforcement, mais de leur point de vue, les conditions liées à la fréquentation ne sont pas réunies. La fréquentation apparaît comme la principale cause de disparation et une difficulté susceptible de contrarier un projet de renforcement, comme l'explique cet acteur du monde de la chasse :

« Le dérangement est le plus grand facteur, toutes fonctions confondues, la pression de chasse y compris, les engins à moteur, l'exploitation forestière, les structures de circulation, le tourisme... ».

Selon leur expertise, la fréquentation du massif est trop importante pour accueillir une opération de renforcement de l'espèce Tétrás. Or, il paraît essentiel de contextualiser ces prises de positions en les resituant dans les controverses liées à la gouvernance de la forêt. D'une part, certains acteurs (acteurs de la forêt, naturalistes, gestionnaires des milieux sensibles) pointent le déséquilibre forêt gibier comme facteur aggravant du déclin de l'espèce. D'autre part, le monde cynégétique insiste sur la sur-fréquentation du massif et le développement de l'offre de loisirs de nature. D'une manière générale, ces controverses participent à « politiser » le rapport à l'animal (Raison du Cleuziou, 2006), où les acteurs vont mobiliser des alliés parmi les entités de la nature (Latour, 2006). Au sein de cette controverse, les chasseurs se positionnent comme les « représentants des intérêts de la faune sauvage, dont le Tétrás » en endossant la figure du « protecteur » dans la lutte contre le dérangement.

Enfin, ils soulignent la nécessité d'une interaction entre espèce autochtone et allochtone : il semble primordial que des oiseaux autochtones transmettent des informations, des savoirs (territorialité, place de chant) aux individus allochtones. Selon leur expertise, la réussite d'une opération de renforcement reste aléatoire (car le problème de la fréquentation n'est pas réglé), mais celle d'une réintroduction (avec une faible démographie d'oiseaux autochtones), semble encore plus improbable.

La particularité du monde cynégétique : 3 aspects culturels qui définissent la chasse.

- 1) Une activité cynégétique orientée et façonnée autour d'une « éthique » (Hell, 1985 ; 1989);
- 2) La pratique d'une chasse dite de « préservation ».
- 3) Un rôle de protection vis-à-vis du gibier (Hell): Une gestion patrimoniale qui repose sur l'espèce (chassable) et non sur l'habitat.

La particularité de la chasse en Alsace-Moselle provient de l'héritage de 1870 et notamment de la loi du 7 février 1881. Le droit de chasse n'est pas attaché à la propriété de la terre, mais les communes concèdent tous les 7 ans (ou 9 ans pour les forêts domaniales) par voie d'enchère la location de lots de chasse que les chasseurs paient cher. La mise en place d'un tel système a été pensée pour protéger la faune à la fin du XIXe face au recul des habitats avec la déforestation. Cette organisation a pour but de limiter le nombre de chasseurs et de les impliquer dans la préservation du gibier.

En effet, l'action de chasse n'est pas dénuée de significations et ne saurait être réduite à un simple outil de régulation de l'équilibre sylvo-cynégétique, mais est fortement façonnée par une éthique (Hell, 1985) qui oriente les pratiques autour d'une chasse dite de « préservation » (Ibidem.). Les objectifs poursuivis, consistent à ne pas « détruire » les chasses par des prélèvements excessifs, mais au contraire ils cherchent à rationaliser la pratique cynégétique afin de développer et de pérenniser un « patrimoine » gibier. Comme l'avaient déjà décrit les travaux de Bertrand Hell (1985), le chasseur « est aux petits soins avec la faune chassable » : il se voit chargé d'une « mission » (Bernardina, 1989) celle de maintenir la faune (mais exclusivement la faune chassable) et d'en garantir leur protection et celle de leur habitat. Conforme à l'éthique régionale, cette conception corrobore l'idée que le chasseur a un rôle de protection vis-à-vis du gibier (Hell, 1985), justifiant *de facto* des pratiques de gestion et d'intervention qui rationalisent et cadrent les prélèvements. Cette logique de protection et de conservation va orienter la faible pression cynégétique exercée sur la faune (les plans de gestion) ainsi que l'aménagement des espaces forestiers dans le souci d'« accueillir les animaux ». Les modes d'intervention valorisés reposent sur une pression cynégétique faible, qu'ils opposent à une chasse de « destruction » (Hell, 1985). Dans cette acceptation de la nature, le chasseur se définit comme un gestionnaire légitime de son lot de chasse et de « son » gibier dont il « prend soin » en déployant des pratiques d'« éco-jardinage » (Lemoine, 2005). Dans cette acception, les chasseurs partagent une conception « sélective » de la nature (Larrère et al., 2007), où les milieux forestiers sont appréciés selon leurs qualités à un habitat favorable au gibier.

Un point de vigilance vis-à-vis de la chasse :

La gestion de l'équilibre faune-flore interroge pareillement le rôle et la fonction de la chasse dans le gouvernement de la forêt. La fonction de « régulation » de la faune a été déléguée au monde cynégétique afin d'assurer la régénération des forêts. Or, cette relation de confiance se retrouve déstabilisée, car selon certains acteurs l'insuffisance des prélèvements génère des dégâts sur les écosystèmes forestiers. Du point de vue des acteurs cynégétiques, la pression sur les plans de chasse remet en cause les principes de la chasse cueillette (88) et de la chasse gestion (68), comme l'explique cet acteur du monde cynégétique :

« Pour beaucoup de chasseurs ça devient plus un plaisir d'aller à la chasse, c'est vraiment une mission qui leur a été confiée, quand vous avez des plans de chasse qui ont plus d'une centaine d'animaux à faire, quelque fois c'est vécu plus comme un abattage que comme un plaisir finalement ».

Cette controverse a son importance, car elle peut peser sur l'acceptation et la mise en œuvre d'une opération de renforcement. En cas d'élargissement des zones de quiétude, le monde cynégétique craint de ne pas pouvoir prélever suffisamment (dans ces zones) ce qui risque d'accentuer la controverse autour du déséquilibre forêt-gibier, comme l'explique cet acteur de la chasse :

« Si, on crée de nouvelles zones de quiétude, où on doit respecter des règles, comme arrêter les battues au 1^{er} décembre et d'un autre côté, on nous dit, faut prélever toujours plus, et si on ne le fait pas, on nous montre du doigt ».

Dès lors, ces jeux de concurrence pourraient-ils participer à « politiser » le rapport à l'animal ? Le Tétrás ne serait plus perçu comme un simple animal sauvage, mais il risquerait d'être embrigadée au sein de cette controverse autour du régime de gestion de l'écosystème forestier.

C) Les gestionnaires publics des forêts (ONF)

Le Tétrás a-t-il contribué à écologiser les pratiques et les identités ?

La protection du Grand Tétrás et de son habitat a contribué à changer les pratiques sylvicoles et les identités professionnelles. En effet, le Tétrás a encouragé l'écologisation des modes de gestion sylvicole avec la mise en place d'une sylviculture Tétrás, la régénération naturelle, les interventions d'éclaircissement, ou encore le développement des gros bois dans certaines zones. Dans une certaine mesure, le Tétrás a contribué à déplacer les pratiques de gestion allant d'une conception interventionniste (où l'Homme intervient et gère le milieu) à l'introduction progressif d'un « lâcher prise » où les pratiques sylvicoles cherchent à activer les potentialités du milieu forestier. En effet les acteurs de l'institution public ont conscience d'avoir

une part de responsabilité dans le déclin de l'espèce. En effet, les pratiques sylvicoles du milieu du XXème siècle ont favorisé les peuplements monospécifiques. Or, les pratiques et les mentalités évoluent vers une gestion plus douce, comme l'explique cet agent :

« Conscients de la part de responsabilité de l'Office. Là, on est dans un traitement irrégulier, il y a quelques dizaines d'année, on était avec des coupes définitives, on coupait tout dans les milieux ou évoluait le tétras, c'est ce type d'intervention n'était pas l'idéale pour le Tétrás. Les forestiers ont une part de responsabilité ».

En effet, à partir des années 2000, l'ONF a privilégié une exploitation de la ressource basée sur l'écosystème forestier et la requalification des processus naturels dans le renouvellement des milieux. Durant plus d'une centaine d'année, la forêt a été gérée et exploitée selon le modèle de la futaie régulière. Au cours du XIXe siècle, les forêts ont été profondément transformées passant d'un régime de gestion de type taillis-sous-futaie à la futaie régulière. Le premier modèle qui fournissait du combustible ménager et protoindustriel tout en produisant une faible proportion de bois d'œuvre, a été rapidement converti en futaie régulière par plantation, avec l'introduction de résineux à croissance rapide (comme l'épicéa remplaçant le sapin). Cette dernière gestion forestière a privilégié de grandes surfaces monospécifiques (Génot, 2000), c'est-à-dire la présence d'une seule essence au même stade de développement sur la même parcelle. Arrivées à un stade de maturité, les parcelles étaient entièrement coupées pour après être replantées. Or, les nouvelles stratégies se caractérisent par une gestion « par retrait » (Goulet et Vinck 2012). Ces modes de gestion plus doux ont notamment été expérimentés autour de la sylviculture naturelle dont les objectifs consistent à retirer des modes d'interventions qui agissent directement sur les écosystèmes forestiers (plantations, traitements sur les jeunes plants) afin de favoriser les dynamiques et les potentialités du milieu, c'est-à-dire à optimiser le cycle de repeuplement des essences en place. L'écosystème forestier acquiert un nouveau statut : ses processus redeviennent des objets utiles et fonctionnels aux logiques de production sylvicole. À défaut d'aménager la forêt, ce modèle cherche à comprendre les potentialités du milieu et à piloter leur rôle et fonction auxiliaire dans les processus productifs. Ce modèle de gestion dit « par retrait » introduit des nouvelles manières de faire et d'être qui inscrit l'acteur dans une logique de collaboration avec le potentiel des milieux. Les entités de la nature sont alors considérées comme des partenaires avec lesquels les acteurs tissent des relations de coopérations et de synergies entre potentialité du milieu et logiques anthropiques.

Les acteurs de l'institution forestières évoquent le déploiement d'une gestion plus douce des écosystèmes forestiers qui visent à activer les potentialités du milieu. Ils évoquent la mise en place d'une sylviculture tétras dont les objectifs consistent à favoriser la régénération naturelle, et

de privilégier les gros bois, voire les très gros bois, comme l'explique cet acteur gestionnaire de milieu forestier :

« On a un objectif d'avoir une proportion de gros bois, des arbres de plus de 50 cm de diamètre, ou des très gros bois plus de 60 cm, on essaie de faire passer les arbres de l'optimum économique à un optimum écologique, pour l'habitat ».

Le Tétrás a ainsi contribué à écologiser les identités et les pratiques professionnelles en déplaçant les modes de gestion vers une sylviculture plus naturelle. La nécessité de ces changements sont fortement ancrées pour les agents de terrain. Par ailleurs, les « forêts Tétrás » valorisent leur identité professionnelle et les efforts fournis ont été intégrés dans les pratiques de gestion comme l'explique cet agent :

« Après une période où l'office plusieurs décennies en arrière, n'a pas traité beaucoup d'attention à cette espèce, depuis l'office a investi du temps et des moyens pour améliorer son habitat, avec un habitat décevant en termes de présence de l'oiseau, mais les agents de terrain sont fiers de la qualité de l'habitat, ces dernières années, grâce à notre concours, la qualité de l'habitat s'est améliorée ».

Ces évolutions de pratiques nécessitent du temps car elles touchent aux identités professionnelles (la manière de penser et de se représenter son métier) et à des conceptions de la nature fortement ancrées. En effet, dans nos sociétés la nature légitime est une « nature augmentée » qui porte la marque de l'Homme (Génot, 2017). Inversement, la nature moins maîtrisée ou laissée en libre évolution est, elle, souvent teintée de désapprobation sociale (Christen, 2020), car perçue, comme une défaite de l'Homme sur la nature (Terrasson, 1988). Derrière le rejet d'une nature en libre évolution se cache aussi un postulat philosophique : celui de la déficience des dynamiques du vivant, où l'on dévalue l'agentivité du vivant et on minimise le rôle des puissances et des dynamiques écologiques (Morizot, 2020). Autrement dit, la crainte que suscite la libre évolution témoigne d'un rapport de défiance à l'égard des dynamiques du vivant. La sylviculture tétras a contribué à ces changements progressifs de mentalité (qui sont longs) qui touchent aux valeurs et à des manières de concevoir et de pratiquer le métier. Par ailleurs, le deuil de l'espèce n'est pas synonyme de deuil des efforts et des engagements en matière de gestion douce de l'habitat.

Opportunité et risques d'une opération de renforcement ou d'un deuil

Le renforcement est perçu comme une opportunité pour faire levier sur deux facteurs, qui de leur point de vue, affaiblissent les efforts d'amélioration de l'habitat. Pour reprendre leur terme, c'est une porte d'entrée, voire un moyen *de pouvoir avancer sur des sujets sensibles*. Dès lors, le

renforcement offrirait la possibilité de se donner du temps pour « décrocher » des engagements forts sur l'enjeu de l'équilibre sylvo-cynégétique et celui de la fréquentation (locale et touristique). Parmi les enjeux, les gestionnaires forestiers invoquent la possibilité qu'offrirait l'opération de renforcement pour travailler la question du déséquilibre forêt-gibier : « *En tant que forestier, c'est un moyen de pouvoir avancer sur les sujets, si l'Etat est cohérent on va pouvoir avancer sur l'équilibre forêt-gibier, si on a des engagements concrets pris par les acteurs, on peut avancer sur le déséquilibre forêt, même si cela serait limité à la ZPS* ». Selon leur expertise de terrain (et en prise avec des acteurs multiples), ils mentionnent la difficulté de communiquer sur des contraintes supplémentaires qui seront difficilement acceptables de la part des « locaux », comme le précise cet acteur :

« *Qu'est-ce que vous venez nous embêter avec ça, y 'a plus de coq* » ... « *Si c'est de la règlementation et de la contrainte, non, ça ne passera pas, dès qu'il s'agit de fermer des routes, ça marchera pas* ». Ils évoquent des difficultés d'acceptabilité qui émaneraient davantage des acteurs locaux (habitants, usagers ordinaires), et non des acteurs du tourisme.

Un point de vigilance

C'est un milieu professionnel qui a le sentiment d'avoir fourni déjà de nombreux efforts en développant des modes de gestion adaptés à la présence du Tétrás (au regard d'autres secteurs, chasse, tourisme).

D) La filière bois

Perception d'une opération de renforcement :

Les acteurs de la filière tiennent à la multifonctionnalité des forêts ce qui nécessite selon eux, la recherche d'un compromis entre les exigences de protection et de développement économique. En cas de renforcement, la notion d'équilibre entre ces deux registres (protection et économie) est souvent évoquée par la filière, comme l'explique cet acteur professionnel : « *ça fait partie de la gestion durable et on doit trouver un équilibre entre ces trois piliers, y'a pas l'un qui doit être plus que l'autre, c'est vraiment un équilibre à trouver par rapport aux caractéristiques forestières et aux enjeux du territoire* ». Malgré un consensus sur la multifonctionnalité, les acteurs évoquent des risques de contraintes pour leur activité en cas de renforcement. Ils soulignent un risque de perte économique lié à des interdictions d'exploitation dans certains secteurs, comme l'explique cet acteur : « *Maintenant y'a des ajustements à faire sur des zones à Tétrás et cetera, on ne pourra pas dire que ça va nous faire sauter de joie parce que derrière ça peut être des bois qui vont manquer à certains acteurs* ». La logique de compris précédemment citée pour les acteurs du tourisme semble aussi appuyer et soutenir la rationalité

des acteurs de la filière bois. En effet, les enjeux de protection sont négociés car mis en adéquation avec les intérêts économiques de la filière.

Par ailleurs, les acteurs de la filière bois se disent « étiquetés » comme responsables de la dégradation de l'habitat en privilégiant des forêts jeunes. Mais de leur point de vue, il apparaît difficile de pérenniser une filière gros bois, comme l'explique cet acteur du secteur :

« La filière elle est pas contre valoriser des gros bois, simplement aujourd'hui, en tout cas le constat qu'on fait, c'est les scieries qui ont fait ce choix du gros bois, globalement, si on regarde dans un pas de temps long, bin elles ont fermé, elles se sont arrêtées, elles se sont converties en petit-moyen bois ». Un milieu de qualité bénéfique au Tétrás (forêt avec du gros bois et des vieux arbres) nécessite de structurer une filière gros bois.

Outre les contraintes d'exploitation, ces acteurs pensent que l'enjeu Tétrás est désormais dépassé. De leur point de vue, la gouvernance de la forêt ne doit plus être seulement appréhendée à partir de l'enjeu Tétrás, comme l'explique cet acteur de la filière bois : *« On parlait beaucoup plus y'a 5 ou 10 ans du Tétrás, parce qu'en caricaturant un peu, c'était la question, ça faisait partie des deux trois questions environnementales numéro 1 quand on parlait de gestion forestière, là aujourd'hui, à la rigueur ça faisait 2 ans qu'on n'avait plus entendu parlé de tétrás en gestion forestière, à mon niveau parce que on va parler de sous-bois, régénération naturelle plantation, essence locale ou essence plus méridionale, on va avoir ces débats-là, entre le même type d'acteur ». La gouvernance de la forêt doit désormais intégrer de nouveaux questionnements comme la régénération naturelle, l'équilibre faune-flore, ou encore l'adaptation de l'habitat au réchauffement climatique.*

Un point de vigilance

À l'échelle des exploitants forestiers (entreprises de bûcheronnage, scieries) le Tétrás est vu comme une contrainte dans leur travail quotidien. Les acteurs mentionnent les interdictions de travaux forestiers dans les zones de protection de décembre à fin juin ainsi que les pertes économiques qu'elles engendrent.

V. Des degrés d'interventions différenciés pour les acteurs de la protection

Les acteurs de la protection (associations, gestionnaires des milieux sensibles) qui ont en charge la connaissance et la préservation du Tétrás partagent des avis différents sur les conditions et la réussite d'une opération de renforcement dans le massif des Vosges. Avant d'aborder ces différences, il nous paraît essentiel de présenter le fond culturel commun que partagent ces acteurs. Celui-ci se structure autour de trois aspects.

1) Le seul renforcement n'est pas suffisant

Les acteurs partagent l'idée commune que le seul renforcement n'est pas suffisant. Ils mentionnent un préalable, celui de poursuivre les efforts sur l'habitat pour que celui-ci soit fonctionnel pour le Tétrás.

2) Une acceptation de l'incertitude

Le Tétrás a « socialisé » les entrepreneurs de sa patrimonialisation (gestionnaires, protecteurs historiques) au deuil d'une intervention contrôlée avec des objectifs préétablis. En effet, les acteurs qui ont pris en charge sa connaissance et sa protection ont appris à composer avec l'incertitude du vivant. Comme le précise cet acteur, le Tétrás a amené le milieu de la protection à douter de la « *capacité à nous humains d'intervenir sur cette population vosgienne* ».

3) Une perception de la protection moins interventionniste

On observe un changement dans la conception que les acteurs ont de la protection. En effet, le vivant n'est plus nécessairement perçu comme un patrimoine que l'on protège de manière « paternaliste ». Selon Philippe Descolas (2015), la relation de la protection (de la nature) repose sur une vision asymétrique, où le vivant est perçu comme un patrimoine (une cathédrale) dont il faut prendre soin et que l'on peut maîtriser voire orienter. Or, chez les agents de terrain on observe une démarche de retrait où la posture du « protecteur gestionnaire » est moins dans l'intervention mais davantage dans l'accompagnement. Dès lors, la protection est synonyme d'accompagnement où l'on vise à restaurer les conditions pour que le vivant exprime ses possibilités de résilience ou son pouvoir de régénération (Morizot 2020). Ce changement de posture pourrait expliquer en partie l'importance que les acteurs accordent à la question de l'habitat.

A) Trois visions à propos des scénarii

1) Les pragmatiques : on renforce pour l'habitat et l'espèce

Selon ces acteurs l'opération de « renforcement » est légitime car elle relève de la « justice réparatrice » comme l'explique celui-ci : « *Ça pour moi c'est complètement légitime qu'on intervienne, vu qu'on en est la cause (du déclin)* ». Cette opération s'inscrit dans un « devoir de réparation ». Étant donné que L'Humain est déjà à la manœuvre pour la gestion des milieux, le renforcement est vu comme une responsabilité anthropique.

Outre le devoir moral de réparation, le renforcement permettrait de pérenniser les effets fédérateurs de l'espèce autour de la préservation des habitats, comme l'explique cet acteur : « *C'est qu'on a fait ces milieux pour sauvegarder le tétras et maintenant on va peut-être être obligés de remettre du tétras pour continuer à sauvegarder les milieux. C'est l'histoire* ». Selon ces acteurs, des efforts ont été consentis (sylviculture douce). Dans un contexte d'incertitude quant à la protection des milieux (pression touristique, filière bois), le renforcement serait une solution pour pérenniser la mobilisation des partenaires autour de l'habitat et des acquis.

Cet argument autour de la fédération des acteurs est aussi évoqué par d'autres gestionnaires de milieux sensibles, comme l'explique cet acteur qui mentionne la possibilité de pouvoir travailler sur de nouveaux projets et de pérenniser une dynamique de collaboration déjà existante : « *D'un point de vue professionnel ça nous permet de pouvoir travailler de nouveaux projets avec les financeurs avec les partenaires pour la question de tourbières, de forêts. Pour l'ONF ça permet d'avoir des grands espaces forestiers ou des grosses zones avec une gestion qui est quand-même relativement douce, par rapport à ce qu'ils pourraient faire, y'a pas de replantation, pas d'exploitation en hiver, en automne, jusque quasiment le début de l'été donc ça apporte pas mal de choses de travailler sur la quiétude du grand-tétras* » Parmi d'autres collaborations possibles, cet acteur cite celle tissée avec l'institution forestière et l'opportunité de pérenniser une gestion douce des forêts.

Un point de vigilance :

L'opération de renforcement doit s'accompagner d'un outil de communication pour rendre l'espèce appropriable pour le plus grand nombre. Cette nécessité a souvent été mentionnée par les acteurs de ce groupe en réponse aux erreurs commises par le passé qui ont consisté à cacher l'espèce, du moins de ne pas communiquer dessus. Un acteur issu du milieu associatif (protection de la nature) revient sur la nécessité d'une éducation à l'environnement qui privilégie une communication et une information sur le milieu Tétrás, comme il l'explique :

« Je pense que c'est plus facile de dire aux gens « écoutez ce secteur-là vous ne pouvez pas y aller du 15 mars au 1er juin » par exemple, « parce que c'est la période du tétras, ils se reproduisent, si vous venez les poules vont pas pouvoir couvrir » je pense que ça vous pouvez expliquer relativement facilement au grand public, plutôt que de leur parler d'une plante rarissime qu'on trouve à la loupe et qui est peut-être plus rare que le tétras. Ça je suis relativement optimiste ». Pour cet acteur, il n'est pas question de rendre l'espèce visible, mais de communiquer sur son écologie pour faciliter l'acceptation de contraintes dans les zones dédiées. L'objectif affiché tient davantage à recréer un fond culturel commun autour de l'espèce Tétrás (son habitat, ses mœurs, son éthologie) et plus généralement susciter une culture de l'attention à l'égard de la faune sauvage.

2) Des acteurs partagés

Bien que ces acteurs partagent des doutes quant à la réussite d'une opération de renforcement, ils soulignent son importance pour maintenir une forte pression de préservation sur les habitats. Ce groupe est tiraillé entre les conséquences d'un deuil de l'espèce sur la mobilisation des acteurs et le constat de conditions non réunies (habitat, fréquentation, déséquilibre faune-flore) qui risquent de contrarier l'opération de renforcement, comme le précise ce gestionnaire : « Et du coup en termes éthique effectivement je suis très partagé, parce que je me dis si on laisse disparaître complètement le Tétrás, y'a plus aucun effort qui sera fait au-delà du Tétrás pour le milieu qui va avec. Et réintroduire ça me pose effectivement un problème éthique parce que je me dis, si ça disparaît, si ça continue à baisser c'est qu'on n'a pas réussi à maîtriser les facteurs de déclin ». L'opération de renforcement provoque un tiraillement des identités professionnelles pour les acteurs protecteurs des milieux. Ils oscillent entre le refus de perdre une espèce emblématique (symbolique pour la naturalité des milieux) et la crainte d'un renforcement qui se réalise dans des conditions insatisfaisantes.

Une solution évoquée par les acteurs de ce groupe consisterait à soumettre l'opération de renforcement à deux conditions essentielles : la certitude d'un habitat favorable (1) ainsi que la mobilisation de moyens plus adaptés, à savoir des zones de protection forte sur des grandes surfaces (2).

En effet, une condition essentielle évoquée par les acteurs comprend la mobilisation de moyens forts, comme l'explique cet acteur, gestionnaire de milieux sensibles : « Il faut dire on va mettre les moyens, on va peut-être aussi refaire des réserves naturelles, reclasser des secteurs protégés et c'est ça il faut se donner les moyens quoi, sinon si c'est pour le faire à moitié, ça sert à rien de jeter de l'argent par les fenêtres pour avoir à la fin le même résultat ». Cet acteur mentionne le risque de « faire les choses à moitié » autrement dit de renforcer la population sans se donner les moyens d'une protection forte.

La seconde condition mentionnée par les acteurs renvoie à l'habitat. Celui-ci doit être favorable au Tétrás avant qu'une opération de renforcement soit déployée. Ces acteurs évoquent un préalable indispensable avant toute opération, comme l'explique cet acteur :

« Mais le préalable c'est vraiment d'avoir un habitat favorable quoi. Et d'avoir confirmation qu'on a un habitat suffisant pour avoir une population viable. Voilà. Parce que en fait... renforcer dans un habitat qui n'est pas fonctionnel ou si dans tous les cas c'est voué à l'échec parce que on sent que le changement climatique fait que dans tous les cas la population elle va pas tenir ». Autrement dit, la réussite de l'opération dépend des conditions de l'habitat qui accueilleront la population. Dans cette acception, le travail sur l'habitat doit intervenir en amont ou du moins en parallèle de toute opération de renforcement.

Enfin pour ces acteurs, il semble important de ne pas privilégier des petits îlots, mais de favoriser un habitat fonctionnel sur une grande échelle, comme le souligne un autre gestionnaire : *« Ne pas privilégier des petits îlots, mais avoir un habitat fonctionnel à grande échelle. Il faudrait des surfaces reliées entre elles (comme ce qui est fait avec les trames vertes et bleues) ». La continuité écologique semble aussi constituer un critère fort pour penser les conditions d'un habitat favorable. Un autre acteur (protecteur de la nature) partage une expertise similaire et mentionne le désintérêt d'avoir des oiseaux parqués dans les petits endroits : « Donc si c'est pour avoir des tétras parqués dans un petit endroit et cetera, ça ne sera pas une population fonctionnelle. Du coup j'y vois très peu d'intérêt » En d'autres termes, il est nécessaire de disposer de surfaces reliées entre elles, à l'image des trames vertes et bleues.*

3) Les sceptiques à l'égard d'une opération de renforcement

Selon ces acteurs, sur le plan éthique les conditions ne sont pas réunies pour envisager une opération de renforcement. En s'appuyant sur les principes de l'UICN, il n'est pas envisageable de renforcer une espèce tant que les causes de sa disparition n'ont pas été trouvées, comme le mentionne un acteur du milieu associatif : *« Selon l'UICN, on ne renforce pas une espèce tant que les causes de sa disparition n'ont pas été trouvées et la question de l'habitat n'est pas assurée ». Selon ce même acteur, les causes sont multiples et systémiques. Il mentionne des variables anthropiques, comme les enjeux relatifs à la fréquentation du massif, mais il existe d'autres facteurs sur lesquels il est plus difficile d'avoir une emprise. En effet, ces acteurs évoquent le réchauffement climatique (la modification du milieu forestier) ainsi que la réaction, adaptation de l'espèce à ces changements brutaux.*

Outre cette lecture plus systémique des causes du déclin, ces acteurs mentionnent la question de l'habitat qui est centrale, mais ils insistent aussi sur la temporalité de son évolution. En effet, l'habitat du massif des Vosges peut évoluer et évolue favorablement mais sur un temps long. Dans cette acception, le problème de la fréquentation est un sous-produit de la dégradation des habitats. De leur point de vue, le levier de la fréquentation est un levier visible, « rapide » qui masque notre maîtrise très limitée sur l'évolution favorable de l'habitat. Ces acteurs privilégient des solutions sur le long terme à l'image de la libre évolution des milieux ou encore des forêts âgées avec des gros bois (passer de 1% de forêts en libre évolution à 10%). Ils suggèrent également de requalifier les réserves biologiques Tétrás en réserves biologiques intégrales pour la qualité des milieux, comme le précise cet acteur : « *Les forêts âgées ont leur intérêt, même s'il n'y a pas de Tétrás dedans* » Il serait question de transférer le statut du Tétrás "gage de protection" des espaces naturels vers un nouvel élément moteur comme la préservation des forêts âgées et en libre évolution.

Par ailleurs, ces acteurs alertent sur un seuil d'artificialisation à ne pas dépasser si le renforcement était amené à se transformer en opération de réintroduction. En effet, le scénario de renforcement avec faible population suscite la défiance, car de leur point de vue, il faudrait des animaux autochtones pour transmettre aux allochtones une capacité d'adaptation, comme le précise cet acteur : « *Je l'ai dit y a 20 ans, qu'il fallait renforcer, Dans le contexte actuel il y a peu de chance que ça réussisse, si ils viennent de Norvège ou d'ailleurs, mais y a un problème; si ce sont des animaux qui ont passé du temps dans leur milieu, ici c'est pas le même milieu, il faut des animaux des Vosges qui leur apprennent le territoire* ».

Outre la nécessité d'une interaction entre une population autochtones et allochtones, une population composée principalement d'allochtones est perçue comme « hors-sol » et artificielle (en ajoutant la régulation des prédateurs potentiels), comme l'évoque cet acteur du secteur associatif : « *Si on régule les prédateurs, la preuve que le Tétrás n'est plus une espèce sauvage, une espèce maintenue hors sol avec des clairières tétras, maintenue hors sol avec des apports génétiques, c'est le dernier niveau d'artificialisation, on va faire le vide autour, en éliminant d'autres espèces qui pourraient le consommer, c'est déjà plus un oiseau sauvage, il devient allochtone, vient plus du massif et il serait maintenu hors sol* ».

Ces acteurs font état de leur doute quant à la réussite d'une opération de renforcement et de réintroduction. Outre les conditions de l'habitat, ils évoquent une complexité de la situation (des facteurs interdépendants et systémiques sur lesquels on a peu d'emprise) qui ne les autorisent pas à se prononcer en faveur d'une telle opération. Ils mobilisent le registre d'une nécessaire humilité à avoir vis-à-vis du vivant.

En synthèse

Nous pouvons identifier des noyaux forts autour desquels nous observons un consensus. En effet, il n'est pas approprié de parler d'acceptation d'un renforcement mais il serait plus adéquat d'évoquer une acceptabilité. En effet, le renforcement serait potentiellement acceptable à partir de critères, de valeurs que se fixent un individu et un groupe d'acteurs. Dans notre cas d'espèce, les principaux critères mentionnés par les acteurs sont la qualité de l'habitat, la fréquentation du massif. De leur point de vue ce sont des critères sur lesquels il est possible d'avoir une emprise et pourraient faire l'objet d'un travail de concertation avec les acteurs concernés. A cet effet l'opération de renforcement serait une opportunité pour mettre au travail ces différents enjeux qui dépassent la seule question du Tétrás, mais considèrent la qualité de l'habitat.

Les acquis empiriques montrent que les acteurs (gestionnaires, protecteurs) accordent du sens et de l'importance à pérenniser les efforts obtenus grâce aux Tétrás. Si l'espèce venait à disparaître, cette disparition ne serait pas synonyme de deuil des efforts. C'est notamment le cas de certains acteurs clés, comme les gestionnaires forestiers. En effet, les efforts autour des forêts tétás ont contribué à écologiser les pratiques et les identités professionnels et à faire évoluer les modes de gestion vers des interventions plus douces qui cherchent à activer les potentialités de l'écosystème forestier.

Outre la question de l'habitat, les acteurs partagent d'autres exigences qui relèvent des moyens et des outils mis en place. Ils mentionnent l'importance de changer d'échelle afin d'avoir un habitat fonctionnel et non des petits îlots déconnectés. Autrement dit, la politique qui accompagnera l'opération de renforcement ne devra pas se contenter d'un « jardinage » sur des îlots, mais sur des surfaces fonctionnelles. Ces exigences requièrent aussi des moyens adaptés à la mise en œuvre d'un tel dispositif.

Par ailleurs, l'intervention humaine via une opération de renforcement ne semble pas soulever des questionnements éthiques. En effet, du point de vue des acteurs, il est légitime d'intervenir selon un principe de justice réparatrice (Taylor, 1986). L'opération de renforcement semble justifiée dans le but de « réparer » la disparition d'une espèce patrimoniale dont les causes sont, selon leur point de vue, essentiellement anthropiques. Ce sentiment de justice réparatrice peut constituer un atout. Si l'opération ne devait pas être décidée, il serait possible de mobiliser et de déplacer ce sentiment de « justice réparatrice » vers un autre élément moteur, comme la protection des habitats.

Pour le reste, les acteurs s'accordent sur des seuils d'intervention et d'artificialisation à ne pas dépasser. L'opération de renforcement doit s'inscrire dans un registre de la protection formulé autour de l'« art du pilotage » ou de la figure du thérapeute (Larrère, 2017). Cette acceptation a été explicitée par Raphaëlle Larrère (2017) qui évoque une différence d'attitude entre l'ingénieur et le thérapeute en matière de protection de la nature. Dans le cas de l'ingénieur, la protection consiste à infléchir, à initier, ou à l'inverse à entraver des dynamiques écologiques. Par conséquent, la nature protégée, voire restaurée, est une nature « fortement artificialisée, où l'Homme démontre sa maîtrise et étend son contrôle sur les dynamiques du vivant ». Quant à la figure du thérapeute, son action s'inscrit dans « l'art du pilotage » ou « du faire avec » qui soutient l'organisme à guérir en cherchant à composer avec les dynamiques du vivant. Selon les acteurs rencontrés (associations de la protection de la nature, gestionnaires des réserves) il faut veiller (s'il y a renforcement) à ce que le renforcement ne soit pas trop interventionniste, mais que celui-ci restitue au vivant les conditions de sa propre régénération autonome (Morizot, 2020). Pour les acteurs il est important d'accepter que l'opération s'inscrive dans un contexte naturel si complexe qu'il est impossible de prévoir l'évolution et de s'imposer une obligation de résultats.

Enfin, l'étude a identifié des points de controverses ou de crispations. Le premier point de controverse concerne la qualité de l'habitat. En effet, selon certains acteurs rencontrés l'habitat n'est pas favorable à une opération de renforcement. Autre point de vigilance que l'étude a pu cibler, c'est la question du déséquilibre dans les efforts fournis. Il existe un sentiment pour certains acteurs d'avoir fourni de nombreux efforts (changement de pratiques). Dans l'éventualité d'un renforcement, il est important de veiller à mobiliser et à responsabiliser l'ensemble des acteurs gestionnaires (tourisme, chasse). Enfin, le dernier point de crispation concerne le développement économique du massif. En effet, certains secteurs (tourisme, filière bois) perçoivent le projet de renforcement comme des contraintes supplémentaires. En d'autres termes, le Tétrás n'est pas vu comme une opportunité, mais au contraire comme un frein potentiel avec lequel ils devront composer. Cette problématique dépasse l'enjeu Tétrás et se pose pour la pérennité de la qualité des habitats. Enfin, il existe des points de non-retour. Il est inconcevable que l'opération de renforcement soit uniquement centrée sur l'espèce. La prépondérance accordée à la qualité des habitats est cruciale pour la réussite de l'opération. Par ailleurs, un renforcement est acceptable (éthiquement parlant) tant qu'une souche vosgienne existe. Une réintroduction serait perçue comme le comble de l'artificialisation.

Ces éléments d'analyse nous permettent de proposer des pistes de préconisations selon le scénario adopté par le Parc Naturel des Ballons des Vosges. Dans l'hypothèse d'une de l'espèce, il s'avère indispensable de coconstruire une communication qui permette de pérenniser la mobilisation des acteurs. En effet, le deuil de l'espèce nécessite de déplacer les registres de justification. Autrement dit l'espèce Tétrás ne pourra plus être mobilisée comme étendard ou porte drapeau afin de fédérer les acteurs autour de la protection des habitats. L'analyse des entretiens a permis de mettre en évidence une valeur partagée par les acteurs qu'ils soient gestionnaires (forestiers), protecteurs, et associatifs. Ce registre de justification se construit autour du principe de justice réparatrice. Les acteurs l'ont souvent cité en évoquant un devoir de responsabilité. Le sentiment de justice réparatrice crée les conditions d'un engagement et d'un souci de la nature qu'il est possible de déplacer autour d'un élément fédérateur nouveau. L'habitat pourrait jouer le rôle de catalyseur pour pérenniser les engagements et les efforts des acteurs en matière de protection.

En effet, les investigations empiriques ont montré que la question de l'habitat est récurrente et importante aux yeux des acteurs. Par ailleurs, les controverses qui traversent la question de l'habitat (équilibre forêt-gibier, changement climatique, fréquentation) témoignent aussi de l'importance de l'enjeu et du besoin de mettre cette question au travail. Outre les enjeux sociaux et écologiques que suscitent la problématique de l'habitat, cette question peut servir de base et de négociation entre acteurs afin de construire une culture commune.

En cas de renforcement, il est probable que des mesures plus contraignantes viennent administrer les pratiques et les loisirs de nature. Il nous semble important que ces décisions puissent être accompagnées d'un registre de communication qui argumente le déploiement de nouvelles mesures. L'acceptabilité de ces mesures pourrait s'appuyer sur des actions qui cherchent à reconstruire un lien entre les acteurs ordinaires et le Tétrás et son habitat. En effet, les résultats empiriques ont montré un effet d'amnésie environnementale ainsi qu'un appauvrissement des formes de connaissances, d'intérêt à l'égard du Tétrás, voire plus généralement à l'égard de la nature. Autrement dit, les acteurs qui fréquentent le massif partagent l'idée d'une « nature cadre », le plus souvent associée à l'idée de loisirs. Dès lors, il semble indispensable de co-construire un dispositif de communication et de sensibilisation autour du Tétrás et de son milieu afin de faciliter l'appropriation et l'adhésion des acteurs (usagers) aux objectifs de préservation. Or, il n'est pas certain que l'adhésion des acteurs aux objectifs du renforcement puisse se bâtir sur des seuls arguments scientifiques. En effet les recherches conduites par Yves Meinard (2017) ont

montré que le grand public n'est pas systématiquement sensible aux arguments naturalistes et scientifiques. Autrement dit, les listes d'espèces protégées ou menacées et les arguments développés sur l'intérêt écologique des habitats (des sites) ne sont pas suffisants pour susciter une attention et un engagement envers la nature. Comme le mentionne Yves Meinard « l'expérience de biodiversité » n'est pas forcément appropriée pour soutenir l'adhésion du grand public aux politiques de conservation sur le terrain. Dans notre cas d'espèce, des outils de communication qui seraient uniquement basés autour des entités (espèces, habitats) considérées comme patrimoniales ou importantes ne parviendraient pas ou difficilement à susciter un engagement des acteurs.

Face aux limites de l'expérience de biodiversité (plaquette, panneaux d'information sur l'espèce et l'habitat), il semble intéressant de susciter l'attention et l'engagement des acteurs d'une autre façon, en développant notamment l'expérience directe avec la nature. En s'inspirant du courant de l'écoformation (Cottureau, 2017), il pourrait s'avérer pertinent de mobiliser une approche plus informelle qui privilégie l'expérience sensible. On pourrait évoquer une éducation à la nature tout au long de la vie qui laisse la possibilité aux acteurs de se laisser imprégner, modeler par les expériences de nature. Bien entendu, il ne serait pas question d'inciter les acteurs à multiplier les contacts avec les espèces (voir le Tétrás), mais les accompagner à découvrir l'ambiance d'une vieille forêt vosgienne. Le contact avec une forêt laissée en libre évolution favoriserait l'émergence d'une image et d'une conscience nouvelle de ce que c'est que la nature. Un dispositif de sensibilisation bâti sur l'expérience et pas uniquement sur un registre scientifique est un moyen de mettre les questions de biodiversité à la portée d'un nombre important d'acteurs. L'enjeu, n'est pas de réaffirmer l'importance de la biodiversité, mais bien de s'interroger sur les possibilités de réappropriation sociale de ces défis par l'agir en société.

Enfin, dans le cas d'un deuil de l'espèce ou l'éventualité d'un renforcement, il serait intéressant de déployer un processus de médiation. La médiation et notamment la médiation de différences a pour objectif de réunir les acteurs au sein d'une instance de concertation afin de faire naître ou renaître un lien social (Guillaume-Hofnung, 1995). En effet, ce processus a pour but de susciter entre des personnes ou des groupes des liens nouveaux et de les socialiser au fonctionnement de l'autre. Ce processus de médiation pourrait porter sur les « manières d'habiter » le massif, à savoir les usages et les formes d'appropriation du milieu qui semblent porter à controverses (fréquentation, équilibre faune-flore, quiétude). En effet, les usages du milieu reviennent à décrire les formes d'appropriation symbolique de l'habitat à travers lesquelles l'acteur ou un groupe d'acteurs se sent dépositaire d'un usage ou d'une représentation. Il se forme ainsi une sorte de configuration cohérente et relativement stable entre l'acteur social ou le

groupe social (et son contexte spécifique, réseaux sociaux) et le milieu approprié. L'analyse a révélé une certaine forme d'inertie quant aux positions des acteurs (gestionnaires, associatifs, élus), sur la question de la fréquentation, de l'équilibre forêt gibier et celle de la quiétude. Dans ce contexte, le processus de médiation inviterait les acteurs à comprendre la manière dont l'autre pense et fonctionne ce qui autoriserait de nouvelles marges de concertation. Par ailleurs, ce serait également la possibilité pour que chacun des groupes d'acteurs puisse décrire la « part de nature spontanée » qu'ils sont prêts à accepter dans leur pratique.

Bibliographie indicative

Abric J.C. 1989. L'étude expérimentale des représentations sociales. In Jodelet D. 1989. *Les représentations sociales* : 189-203.

Akrich M. 1993. Les formes de la médiation technique. *Réseaux* 60 : 87-98.

Arpin I. Charvolin F. Fortier F. (2015). Les inventaires naturalistes : des pratiques aux modes de gouvernement. Introduction. *Études rurales*, (195), 11-26.

Arpin I. Mounet C. Geoffroy G. (2015). Inventaires naturalistes et rééducation de l'attention. *Études rurales*, (195), 89-108.

Berque A. 1994. *Médiance de milieu en paysage*. Reclus. Paris.

Bessy C. Chateauraynaud F. (1995). *Experts et faussaires : pour une sociologie de la perception*. Paris : Métailié.

Brunois B. (2005). Pour une approche interactive des savoirs locaux : l'ethno-éthologie. *Le Journal de la Société des Océanistes*, (120-121), 31-40.

Charvolin F. (2013). Pense-bêtes, astuces et recettes de jardiniers-observateurs de papillons. Retour sur une science citoyenne. *Revue d'anthropologie des connaissances*, 7(2), 485-500.

Guillaume Christen, « Qui doit gérer l'équilibre faune-flore : le chasseur, le forestier ou le lynx ? Le retour du lynx dans les Vosges du Nord contribue-t-il à écologiser la gouvernance de la forêt ? » in Barbier R., Daniel F.-J., Fernandez S., Raulet-Croset N., Leroy M., et Guérin-Schneider L. (dir.), *L'environnement en mal de gestion - Les apports d'une perspective situationnelle*, Presses Universitaires du Septentrion, (2020), p. 151-163.

Jean Corneloup, *Sociologie des pratiques récréatives en nature. Du structuralisme à l'interactionnisme*, L'Argentière La Bessée, Editions du Fournel, coll. « Sportsnature.org », 2016, 384p.

Philippe Descolas, *Par-delà nature et culture*, Paris Gallimard, 2015.

Marina Fischer-Kowalski Helmut Haberl, Walter Hüttler, Harald Payer, Heinz Schandl, Verena Winiwarter und Helga Zangerl-Weisz (Hrgs.), *Gesellschaftlicher Stoffwechsel und Kolonisierung von Natur*, Amsterdam, G+B Verlag Fakultas, 1997.

Jean-Caude Génot, *Nature : le réveil du sauvage*, Paris, L'Harmattan, 2017

Jean-Claude Génot, *Quelle éthique pour la nature ?* Paris, Édisud, 2003

Génot J-C, 2000, « Conservation de la nature : gérer les espèces ou les habitats ? Le cas du parc naturel régional des Vosges du Nord, réserve de biosphère », *Courrier de l'environnement de l'INRA*, n°39, pp. 5-18.

Goulet F., Vinck D., 2012, « L'innovation par retrait. Contribution à une sociologie du détachement », *Revue française de sociologie*, n°53, pp. 195-224.

Adrien Guetté, Jonathan Carruthers-Jones, Laurent Godet, Marc Robin, « “Naturalité” : concepts et méthodes appliqués à la conservation de la nature », *Cybergeogeo : European Journal of Geography*, document 856, 2018, en ligne : <http://journals.openedition.org/cybergeogeo/29140>

Guille-Escuret Gilles, *Les sociétés et leurs natures*, Paris, Armand Colin, 1989.

Bertrand Hell *Entre chien et loup. Faits et dits de chasse dans la France de l'Est*, Paris, Ed. Maison des sciences de l'Homme, 1985

Heinich N. (2010). *La construction d'un regard collectif : le cas de l'Inventaire du patrimoine*. *Gradhiva*, 1 (11), 162-180.

Hennion, Antoine. « Une sociologie des attachements. D'une sociologie de la culture à une pragmatique de l'amateur », *Sociétés*, vol. n° 85, no. 3, 2004, pp. 9-24.

Ingold T. (2001). From the transmission of representations to the education of attention, in Whitehouse H. (éd.). *The debated mind. Evolutionary psychology versus ethnography*. Oxford : Berg, 113-153.

Jeannot Gilles. Tisser des liens patrimoniaux. Entrepreneurs culturels et attachement pour la maison rurale en Franche-Comté. In: *Genèses*, 11, 1993. Patrie, patrimoine, sous la direction de Robert Salais. pp. 5-24.

Jodelet Denis, *Les représentations sociales*, Paris, PUF, 1989.

Bernard Kalaora, Raphaël Larrère, Les sciences sociales et les sciences de la nature au péril de leur rencontre, in Nicole Mathieu, et Marcel Jollivet, *Du rural à l'environnement-la question de la nature aujourd'hui*, Paris, L'Harmattan, p. 89, 1989.

Leroi-Gourhan André, *Le geste et la parole. 1. Technique et langage, 2. Mémoire et rythmes*, Paris, Albin Michel, 1964-1965.

Lahire B. 1998. *L'Homme pluriel : Les ressorts de l'action*. Ed. Nathan. Paris.

Lascoumes Pierre, Le Galès Patrick, *Gouverner par les instruments*, Paris, Presses de Sciences Po, 2005.

Raphael Larrère, Philippe Fleury, Loriane Payan, « La nature des éleveurs : sur les représentations de la biodiversité dans les Alpes du Nord », *Ruralia*, 21 (2007), en ligne : <http://journals.openedition.org/ruralia/1846>.

Jacques Lecomte, « Réflexions sur la naturalité », *Courrier de l'environnement de l'INRA*, 37 (1999), p. 6-10.

Aldo Léopold, *L'Almanach d'un comté des sables*, Paris, Flammarion, 2017 (1949)

Yannick Mahrane, Marianna Fenzi, Céline Pessis, « De la nature à la biosphère. L'invention politique de l'environnement global, 1945-1972 », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, 113 (2012), p. 127-141.

Virginie Maris, *La Part sauvage du monde. Penser la nature dans l'Anthropocène*, Paris Le Seuil, 2018.

Isabelle Mauz, 2012. « Les justifications mouvantes de la patrimonialisation des espèces « remarquables ». L'exemple du bouquetin des Alpes. ». *ethnographiques.org*, Numéro 24 - juillet 2012

Serge Moscovici, *Essais sur l'histoire humaine de la nature*, Paris, Flammarion, 1968.

Baptiste Morizot, *Les diplomates. Cobabiter avec les loups sur une nouvelle carte du vivant*, Paris, Wildproject, 2016.

Baptiste Morizot, *Sur la piste animale*, Paris, Actes Sud, 2018.

Baptiste Morizot, *Raviver les braises du vivant. Un front commun*, Paris, Actes Sud, 2020.

Raison du Cleuziou Yann, « Le destin politique des bêtes. L'embrigadement des animaux dans des constructions sociales de la nature concurrentes », *Les mondes ruraux à l'épreuve des sciences sociales*, p. 387-399, 2006.

Raison du Cleuziou Yann, « La nature embrigadée. Conflit en baie de Somme », *Ethnologie française*, Vol. 37 (1), p. 153-162, 2007.

Robert Michael Pyle. « L'extinction de l'expérience », *Écologie & politique*, vol. 53, no. 2 (2016), p. 185-196.

Roux, Jacques, Florian Charvolin, et Aurélie Dumain. « Les « passions cognitives » ou la dimension rebelle du connaître en régime de passion. Premiers résultats d'un programme en cours », *Revue d'anthropologie des connaissances*, vol. 3, no. 3, 2009, pp. 369-385.

Roux J. Charvolin F. Dumain A. (2009). Les « passions cognitives » ou la dimension rebelle du connaître en régime de passion. Premiers résultats d'un programme en cours. *Revue d'anthropologie des connaissances*, 3 (3), 369-385.

Schnitzler A., Génot J-C., Wintz M, 2008, « Espaces protégés: de la gestion conservatoire vers la non-intervention », *Courrier de l'environnement de l'INRA*, n°56, pp. 29-43.

François Terrasson, *La civilisation anti-nature*, Paris, Broché, 2008.

Thématiques des entretiens Grand-tétras

L'étude est menée dans une collaboration entre le laboratoire SAGE et le PNR des Ballons des Vosges, autour de la perception du Grand-tétras.

La grille d'entretien se décline en 6 thématiques :

- Présentation de l'acteur rencontré ;
- Image du Grand-tétras et cohabitation avec l'espèce ;
- Impact des pratiques de l'acteur sur le Grand-tétras, et impact des dispositifs de préservation sur les pratiques de l'acteur ;
- Questions éthiques portant sur la préservation de l'espèce ;
- Impact d'un éventuel renforcement de la population de Grand-tétras ;
- Conséquences estimées d'un éventuel deuil de l'espèce.

Ces thématiques représentent une trame directive ; les questions présentées en exemple ne sont pas exhaustives et s'adapteront au déroulement de l'entretien.

1. Présentation

- Quelles sont vos missions/vos activités/votre travail quotidien ?
- Pourriez-vous décrire votre territoire d'action ?

2. Image du Grand-tétras et cohabitation avec l'espèce

- Selon vous, quel est l'état actuel du massif vosgien ? Que diriez-vous de sa fréquentation ? Existe-t-il des espaces « sauvages » (qu'entendez-vous par le terme « sauvage ») ? Que diriez-vous des caractéristiques des milieux vosgiens ? Quelles espèces sont présentes ?

- Comment concilier vos pratiques avec la présence de ces espèces ? Qu'implique sur vos pratiques la protection d'une espèce ? Que représente pour vous, le fait de protéger une espèce ?
- Pour vous c'est quoi le Grand-tétras ? Qu'est-ce que ça symbolise/représente ? En avez-vous déjà vu ? Comment qualifieriez-vous son milieu idéal ? Comment se porte l'espèce selon-vous ? Que pensez-vous de sa préservation dans les Vosges ?

3. Impact des pratiques et des dispositifs

- D'après vous, comment vos activités peuvent avoir un impact sur le Grand-tétras ?
- Au quotidien, les mesures de préservation en place ont-elles un impact sur vos activités ?

4. Questions éthiques

- Si dans l'objectif de préserver l'espèce on devait apporter des animaux d'ailleurs, comment percevez-vous cette démarche ? D'un point de vue éthique, est-ce qu'on a le droit ? Est-ce que ça vous dérange ? Est-ce que c'est « naturel »/encore « sauvage » ? Est-ce que ça serait efficace d'après vous ? Est-ce légitime d'investir de l'argent public pour la préservation de l'espèce ?

5. Impact d'un éventuel renforcement

- Si une telle opération se fait, il faudrait adapter les activités pour la préservation de l'espèce. Seriez-vous prêt à vous adapter/à fournir de nouveaux efforts/à prendre en compte de nouvelles contraintes ?
- Comment cela pourrait impacter vos pratiques ?

6. Conséquences d'un éventuel deuil

- Si on ne fait rien, l'espèce va disparaître. Est-ce que ça vous préoccupe/rait/toucherait ?
- Selon vous quelles seraient les conséquences sur la biodiversité/sur d'autres mesures déjà en place ? Quels seraient les risques sur les engagements des acteurs ?

Questionnaire sur la perception du Grand Tétrás à destination des usagers du massif (randonneurs, touristes)

Préambule : Le PNR des Ballons des Vosges conduit une enquête de fréquentation du massif pour connaître les pratiques de pleine nature et comment celles-ci interfèrent avec les mesures de protection des milieux. Le questionnaire reste anonyme et les réponses aux questions ne dépasseront pas le cadre de l'enquête.

Informations à renseigner par l'enquêteur/ enquêtrice

- Date et lieu de passation du questionnaire

Le .. /... à

Heure :

Météo :

- Activités de l'enquêté-ée lors de la passation

.....

Connaitre vos loisirs

1. Résidez-vous dans une commune du Massif des Vosges ?

- Si oui, laquelle
- Si non, où résidez-vous ? (Code postal)

2. A quelle fréquence vous vous rendez dans les milieux naturels du massif des Vosges (chaumes et forêts) ?

- Une fois par semaine ou plus
- 1 à 3 fois par mois
- Plusieurs fois par an
- Une fois par an ou moins

3. En général, lorsque vous vous rendez dans le massif des Hautes-Vosges, vous êtes :

- Seul
- En famille
- Entre amis
- En groupe organisé (ex. Club Vosgien)
- Autre (précisez)

4. Quelle(s) activité(s) pratiquez-vous dans le massif des Vosges ? (Vous pouvez répondre à plusieurs choix)

- Activités sportives de nature (VTT, randonnée, trail, ...)

- Activités récréatives et de détente (promenade, contemplation, ferme auberge, pique-nique, baignade dans les lacs)
- Activités de loisirs, (chasse, pêche, champignons).
- Activités naturalistes (photographies, observations)
- Autre, précisez

5. Quelle activité principale pratiquez-vous dans le massif des Vosges en été ?

- La randonnée pédestre
- Activités sportives (VTT, trail, courses d'orientation ...)
- Activités récréatives et de détente (promenade, contemplation, ferme auberge, pique-nique, baignade dans les lacs)
- Activités de loisirs, (chasse, pêche, champignons).
- Activités naturalistes (photographies, observations)
- Autre, précisez
- Aucune

6. Quelle activité principale pratiquez-vous dans le massif des Vosges en hiver ?

- La randonnée pédestre
- Activités sportives (VTT, trail, courses d'orientation...)
- Ski de randonnée
- Raquette
- Activités de chasse.
- Activités naturalistes (photographies, observations)
- Autre, précisez
- Aucune

7. Vous arrive-il de pratiquer ces activités hors sentiers balisés ?

- Oui
- Non
- Si oui laquelle ?

8. Adhérez-vous à une (ou plusieurs) association sportive de pleine nature ?

- Oui
- Non
- Si oui, laquelle (ou lesquelles) ?

9. Adhères-vous à une (ou plusieurs) association de protection de l'environnement ?

- Oui
- Non
- Si oui, laquelle (ou lesquelles) ?.....

Les représentations de la nature et de l'espèce
--

10. D'une manière générale pensez-vous que le massif des Vosges soit :

- Trop fréquenté
- Moyennement fréquenté
- Peu fréquenté

11. Selon vous peut-on considérer les Hautes Vosges comme un espace sauvage ?

- Tout à fait d'accord
- Plutôt d'accord
- Plutôt pas d'accord
- Pas du tout d'accord

- Pouvez-vous en deux, trois mots clés justifier votre réponse.....

12. Quelles sont les deux principales raisons qui motivent vos sorties dans le massif des Vosges ?

- D'être dans la nature
- De passer un moment convivial avec des amis ou en famille
- De faire du sport
- De découvrir la faune et la flore du massif
- De cueillette (myrtilles, fleurs, champignons, baies) Autres, précisez (chasse etc.)

13. Lors de vos sorties, il vous arrive de voir des animaux ?

- Oui
- Non

(Si non, passez à la question N° 16)

14. Si, oui, parmi la liste suivante, lesquels voyez-vous le plus souvent (deux réponses au choix) ?

- Cervidés (chevreuil, cerf, biche)
- Chamois
- Sanglier
- Oiseaux
- Insectes
- Autres, précisez

15. Lorsque vous croisez un animal (chevreuil, chamois), comment réagissez-vous ?

- Vous poursuivez votre chemin
- Vous vous arrêtez quelques secondes et l'observez et vous reprenez votre chemin
- Autres, précisez

16. Selon vous, parmi ces espèces, laquelle symbolise le massif des Vosges (comme la cigogne qui symbolise l'Alsace) ?

- Le cerf
- Le chamois
- Le lynx
- Le grand tétras
- Le loup
- Le faucon

17. Selon vous, parmi ces espèces, pensez-vous que certaines soient en voie de disparition dans le massif des Vosges (2 choix) ?

- Le cerf
- Le chamois
- Le lynx
- Le grand tétras
- Le loup
- Le faucon
- Aucune
- Ne sais pas

18. Avez-vous déjà entendu parler du Grand Tétrás ?

- Oui
- Non

Si non, passez à la question N°26.

19. Si oui, parmi ces deux noms, lequel utilisez-vous le plus fréquemment ?

- Grand Tétrás
- Coq de Bruyère

20. Selon vous à quel oiseau pourrait-on le comparer ?

- Un faisan en plus gros
- Un pigeon
- Un moineau

- Autres, précisez
- Vous ne savez pas

21. Selon vous, est-ce un animal que l'on trouve dans le Massif des Vosges ?

- Oui
- Non

Si non, passez à la question N°25

22. Si oui, selon vous, est-ce qu'il est présent toute l'année dans le Massif des Vosges ?

- Oui
- Non

23. Selon vous, comment se porte la population dans les Vosges ?

- La population ne cesse d'augmenter
- La population est stable et suffisante
- La population est en légère régression
- La population est en danger et sur le point de s'éteindre

24. Avez-vous une idée de la population dans le massif des Vosges ?

- Plus de 500
- Entre 50 et 500 individus
- Moins de 50 individu
- Quelques individus

25. Selon vous, quel serait l'habitat idéal du Grand Tétrás ?

- Des forêts denses et impénétrables
- Des milieux ouverts, comme les prairies
- Des vieilles forêts et diversifiées avec des myrtilles

Les interactions loisirs et protection

Partie introductive pour cette section : Le Grand Tétrás est une espèce en voie de disparition dans les Vosges, dont la préservation est fortement dépendante de l'activité humaine.

26. Selon vous, est-il légitime d'interdire (aux piétons, VTT etc.) l'accès à certaines zones pour préserver le Grand Tétrás ?

- Oui
- Non

27. Et si oui, à quels usagers ?

- Tous
- Marcheurs, randonneurs, trailers
- Vélos, VTT et autres véhicules non motorisés

- Véhicules motorisés
- Autres, précisez
- Et si non, pourquoi ?

28. Selon vous l'interdiction d'accéder à certaines zones, serait-elle efficace pour préserver le Grand Tétrás ?

- Tout à fait d'accord
- Plutôt d'accord
- Plutôt pas d'accord
- Pas du tout d'accord
- Vous ne savez pas

29. Si oui, à quelle période de l'année faudrait-il appliquer ces mesures ?

- Toute l'année
- Au printemps
- En hiver
- En été
- En automne
- En deux, trois mots, pouvez-vous expliquer pourquoi ?

30. Selon vous, parmi les facteurs suivants, lesquels pourraient nuire au Grand Tétrás ? (en citer deux)

- Activités de pleine nature et sportives
- Activités professionnelles (exploitation de la forêt, agriculture)
- Activités de loisirs (chasse, cueillette)
- Prédation
- Le réchauffement climatique
- Aucun de ces facteurs
- Vous ne savez pas

31. Selon vous, parmi ces solutions, laquelle vous paraît la plus importante pour contribuer à la préservation du Grand Tétrás ?

- Une gestion plus naturelle des forêts
- Développer les zones de quiétude
- Introduire de nouveaux individus
- Ne Rien faire de plus
- Autre, précisez
- Vous ne savez pas

32. Seriez-vous prêt à fournir de nouveaux efforts pour contribuer à la préservation du Grand Tétrás ?

- Tout à fait d'accord
- Plutôt d'accord
- Plutôt pas d'accord
- Pas du tout d'accord
- Vous ne savez pas

33. Au sein des espaces naturels (réserve naturelle), estimez-vous qu'il soit légitime de prendre des mesures plus ambitieuses au profit du Grand Tétrás ?

- Tout à fait d'accord
- Plutôt d'accord
- Plutôt pas d'accord
- Pas du tout d'accord
- Vous ne savez pas

34. Dans vos activités de pleine nature, qu'est-ce que vous pourriez améliorer ?

.....

Sociographie

35. Sexe

- Masculin
- Féminin

36. Âge

- Moins de 30 ans
- Entre 30 et 45 ans
- Entre 45 et 55 ans
- Plus de 55 ans

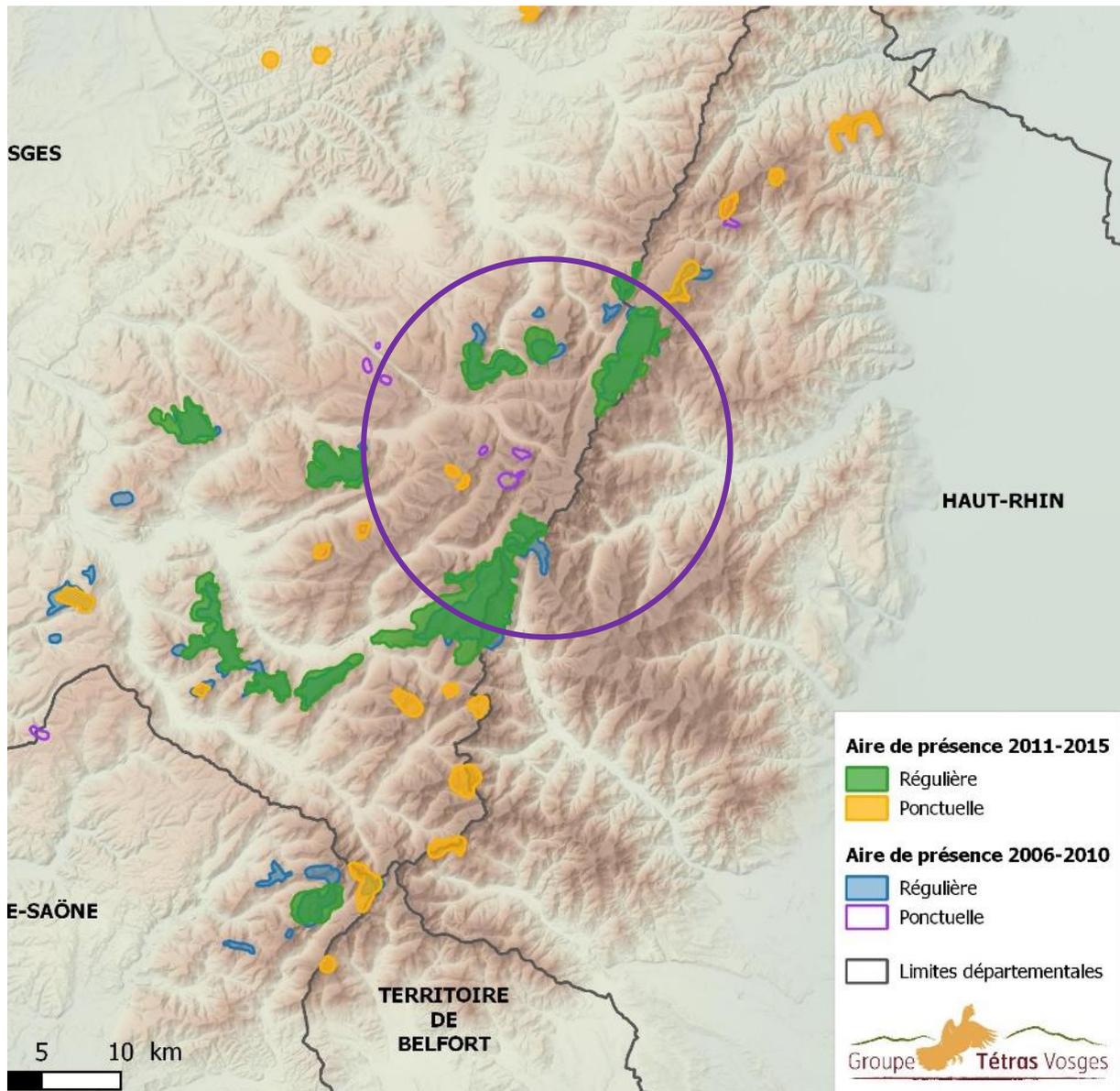
37. Pourriez-vous nous indiquer votre profession ?

- Agriculteur exploitant
- Artisan, commerçant et chef d'entreprise
- Cadre et profession intellectuelle supérieure et artiste
- Profession intermédiaire
- Employé
- Ouvrier, ouvrier qualifié, ouvrier non qualifié, ouvrier agricole
- Chômeur et n'ayant jamais travaillé
- Etudiant
- Retraité
- Autre Inactif

38. Quel est votre diplôme le plus élevé ?

- Aucun diplôme ou Certificat d'études primaires,
- Brevet des collèges, BEPC- CAP, BEP ou diplôme de même niveau
- Baccalauréat général, technologique, professionnel ou équivalent
- Diplôme du 1^{er} cycle universitaire, BTS, DUT, ou équivalent, niveau BAC+2
- Diplôme de 2^{ème} cycle universitaire
- Diplôme de 3^{ème} cycle universitaire, doctorat, grande école, ingénieur

Le territoire concerné par l'étude sociologique



Etude qualitative (entretiens)

